

Lors d'une conférence de presse tenue au siège du parti à Rabat

Driss Lachguar : *Carol Moseley Braun incarne une histoire commune de lutte pour la démocratie, la paix et l'équité sociale*

Carol Moseley Braun : *Nous partageons les mêmes valeurs. Nous croyons à la paix, au progrès et à la démocratie*



Ph : Laaraki

Khaoula Lachguar : *L'USFP a la ferme volonté de renforcer ses liens avec l'administration Biden*

Un projet terroriste neutralisé en France suite à des informations fournies par la DGST

La Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) a transmis, le 1er avril 2021, aux services de renseignements français extérieurs et intérieurs (DGSE-DGSI), des informations précises concernant une citoyenne française d'origine marocaine, qui préparait une opération terroriste imminente visant un lieu de culte en France (église).

Sur la base de ces renseignements, les autorités françaises compétentes ont procédé, les 3 et 4 avril à des opérations d'interpellations et de saisies ayant permis de neutraliser les risques de ce projet terroriste, selon le porte-parole de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de la DGST.

Les informations fournies par la DGST aux services sécuritaires français concernés concernaient des données personnelles sur la suspecte principale et ses données d'identité électroniques, ainsi que sur le projet terroriste qu'elle s'appropriait à exécuter en coordination avec des éléments de l'organisation terroriste "Daech", ajoute-t-on de même source.

Les autorités françaises ont été informées en temps utile que la suspecte principale était en phase finale d'exécution de son projet terroriste suicidaire à l'intérieur du lieu de culte, en plus de cibler les fidèles avec une grande épée pour les tuer ou les mutiler.

La DGST a également mis à la disposition des autorités françaises des informations sur le niveau d'extrémisme atteint par la femme porteuse de ce projet terroriste, notamment son intention imminente de commettre des actes de meurtre et de décapitation en s'inspirant des vidéos et des contenus numériques diffusés par l'organisation terroriste "Daech", que la suspecte visionnait régulièrement.

Le Sénégal se dote d'un consulat général à Dakhla



Nasser Bourita : *Le règlement du conflit du Sahara est tributaire d'un dialogue entre le Maroc et l'Algérie*

André Azoulay
Hajja Hamdaouia était l'icône de tout un peuple



Boughaleb El Attar, l'ambassadeur du Royaume à La Havane

Les relations entre le Maroc et Cuba s'améliorent considérablement

Actualité

Après 37 ans de rupture diplomatique, les relations entre le Maroc et Cuba s'améliorent considérablement dans tous les domaines grâce à la volonté des deux pays d'aller de l'avant dans leur coopération bilatérale, a souligné l'ambassadeur du Maroc à La Havane, Boughaleb El Attar.

Le Maroc et Cuba sont conscients plus que jamais de la nécessité de promouvoir leurs relations dans le domaine politique, mais aussi dans d'autres secteurs d'activités, a-t-il relevé dans un entretien au magazine espagnol « Atalayar », publié lundi.

Dans le cadre de cette volonté, les deux pays ont conclu des accords bilatéraux pour exprimer des votes de soutien réciproques au sein du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, basé à New York, et des organes de l'ONU basés à Genève, a fait noter le diplomate marocain, précisant que Rabat et La Havane ont signé également deux mémorandums de coopération dans le secteur des mines, des énergies renouvelables et de l'environnement et envisagent d'approfondir davantage leur partenariat dans le domaine de la recherche scientifique.

Le Maroc participe à tous les forums et séminaires organisés par le gouvernement cubain pour s'ouvrir



aux entreprises internationales et attirer des capitaux pour le développement de son économie, a-t-il relevé, ajoutant que plusieurs événements économiques, culturels et politiques organisés conjointement par les deux pays ont été suspendus ou reportés à cause de la propagation de la pandémie liée au nouveau coronavirus.

C'est le cas, à titre d'exemple,

d'une semaine de cinéma qui a été reportée en raison du confinement obligatoire décidé à cause de la pandémie, a rappelé Boughaleb El Attar.

Le Maroc et Cuba, a indiqué le diplomate marocain, explorent également d'autres champs de coopération et ambitionnent de partager leurs expériences dans plusieurs domaines, dont celui de

la gestion portuaire.

En ce qui concerne le volet culturel, l'ambassadeur du Maroc à La Havane a fait savoir qu'un groupe d'amitié maroco-cubain d'artistes et d'intellectuels a vu le jour. Ce groupe, a-t-il rappelé, est composé d'artistes, de cinéastes, de créateurs de mode, de poètes, de journalistes, de chanteurs et de peintres.

La légalisation du cannabis franchit un nouveau pas

Création d'une instance consultative pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la loi n°13.21



L'Instance consultative scientifique pour accompagner la mise en œuvre de la loi n°13.21 portant usages licites du cannabis a été créée, samedi dernier, à Tanger.

Cette instance se compose de médecins de nombreuses spécialités, de pharmaciens, juristes, économistes, ac-

teurs associatifs ainsi que de journalistes, a indiqué l'instance dans un communiqué lundi, précisant que sa création intervient en contribution aux conseils et aux consultations, en vue de promulguer une loi avancée qui prend en compte le contexte scientifique et médical de manière à garantir l'intérêt sociétal à tous les niveaux.

La mission de l'instance sera consultative sur la base des rapports qu'elle élaborera et qui vont inclure ce qui est scientifique, médical, industriel, thérapeutique et sociétal, "en bénéficiant des expériences des pays qui nous ont précédés", a indiqué Rabii Redouane, professeur de médecine à l'Université Mohammed VI de Casablanca et coordinateur de l'instance, cité par le communiqué.

Il a affirmé que les prestations de l'Instance concerneront le législateur marocain, les agriculteurs, les fabricants ainsi que les investisseurs qui ont l'intention d'investir dans ce secteur prometteur.

La charte d'action adoptée par l'instance consultative scientifique pour accompagner la mise en œuvre de la loi portant usages licites du cannabis, s'inscrit dans la prise de conscience chez un ensemble d'acteurs juridique, civil et médiatique et médical des nombreuses et diverses perspectives prometteuses pour accompagner la législation et l'application de cette loi sur la santé humaine en général et la santé du citoyen ma-

rocin en particulier, a fait savoir le communiqué.

La charte d'action stipule que l'instance à caractère consultatif sera dotée bientôt d'un cadre juridique qui l'aidera à être une force de suggestion et de plaidoyer et à conclure des partenariats avec des institutions publiques et privées et avec des entreprises, laboratoires et centres de recherche nationaux et internationaux, afin de contribuer notamment à une compréhension correcte et saine de toutes les possibilités offertes par cette plante pour des usages relatifs à la santé humaine et à la prise de conscience large de la réalité des multiples alternatives de santé dans plusieurs disciplines médicales, a précisé la même source.

Cet organe vise également à soutenir et renforcer le processus de promulgation de cette loi et sa bonne mise en œuvre, à mettre l'accent sur les méthodes de dialogue civilisé et de persuasion objective fondées notamment sur des preuves scientifiques, l'ouverture sur toutes les expériences internationales et les opinions scientifiques en matière de santé.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège du parti à Rabat

Driss Lachguar : *Carol Moseley Braun incarne une histoire commune de lutte pour la démocratie, la paix et l'équité sociale*



Carol Moseley Braun

Nous partageons les mêmes valeurs. Nous croyons à la paix, au progrès et à la démocratie



L'USFP veut «réinventer» ses relations avec le Parti démocrate américain et «renforcer» ses liens outre-Atlantique. Pour donner un nouvel élan à ces relations, il n'y a pas mieux que Carol Moseley Braun, première femme afro-américaine à être élue au Sénat des Etats-Unis, qui effectue actuellement une visite au Maroc sur invitation de l'USFP. «Le lot de principes et de valeurs que nous partageons avec le Parti démocrate américain est très important : égalité des genres, équité sociale, paix, progrès... L'ensemble de ces éléments ont milité en faveur de l'invitation de Carol Moseley Braun qui est une grande figure de l'élite politique démocrate et qui entretient des liens étroits avec toute la famille Biden. Et pas seulement. Elle entretient également de bonnes relations avec les

étoiles montantes du parti démocrate, notamment les afro-américaines dont Kamala Harris qui est déjà vice-présidente et Linda Thomas-Greenfield, ambassadrice américaine auprès des Nations unies », nous a déclaré Khaoula Lachguar, membre du Conseil national du parti en marge de la conférence de presse qui a eu lieu mardi à Rabat. Et d'ajouter : « Ceci d'autant plus que l'USFP et le Parti démocrate sont membres de l'Alliance progressiste et le Parti démocrate est également membre observateur de l'Internationale socialiste. L'ensemble de ces éléments additionnés à son combat en faveur des droits des femmes, de l'équité sociale et des valeurs de progrès, nous ont encouragés à inviter Carol Moseley Braun pour qu'elle ait une grande connaissance du Maroc et de son développement, de la question nationale,

de notre lutte pour l'intégrité de notre territoire et qu'elle soit une porte-parole auprès des démocrates et de l'administration Biden ».

Pour notre interlocutrice, l'administration américaine est aujourd'hui occupée par les démocrates et l'USFP a la ferme volonté de renforcer ses liens avec cette administration, «même s'ils n'ont jamais été rompus, précise-t-elle. Pendant l'administration Trump, nous avions eu régulièrement des ateliers de travail et des formations conjointes. Nous avons également été invités et impliqués dans la campagne de Joe Biden et Kamala Harris. L'étape actuelle est pour nous celle du renforcement de nos relations puisque les démocrates sont aujourd'hui aux commandes», a-t-elle indiqué.

De son côté, Driss Lachguar, Premier secrétaire du parti de la Rose, a



Khaoula Lachguar
L'USFP a la ferme volonté de renforcer ses liens avec l'administration Biden

et les jeunes à la recherche d'emploi. A ce propos, il a réaffirmé l'attachement de l'USFP à la paix au Moyen-Orient et son intention de jouer un rôle majeur dans le processus de paix ainsi que sa volonté d'édifier une nouvelle vision du monde dans le cadre de son action au sein de l'Alliance progressiste. En effet, l'USFP a toujours défendu et promu les valeurs humanistes et encouragé la mise en place d'un régime international garantissant l'Etat de droit, la démocratie et le développement économique et social. A ce propos, le parti de la Rose a cherché depuis des années à créer des alliances politiques à l'écoute de l'actualité internationale et sensibilisé aux courants de pensées, aux débats et transformations sociales qui marquent les évolutions sur les différents continents.

Pour sa part, Carol Moseley Braun a précisé que sa visite au Maroc s'inscrit dans un cadre purement personnel. « Nous partageons les mêmes valeurs. Nous croyons à la paix, au progrès et à la démocratie. Chacun d'entre nous a une voix à exprimer et il faut faire le nécessaire pour défendre nos valeurs et nos principes afin de faire progresser nos relations », a-t-elle déclaré. Et de poursuivre : « Ces valeurs et principes sont aujourd'hui de nouveau possibles avec le nouveau mandat de Biden qui a toujours été fidèle à ses positions concernant les droits de l'Homme et la démocratie ». « Et je ne crois pas qu'il remettra en cause ces principes », a-t-elle conclu.

Hassan Bentaleb et Mehdi Oussat



Phs: Laaraki

estimé que cette visite intervient dans des contextes particuliers. Il y a d'abord celui de la lutte contre la pandémie de Covid-19 qui exige un effort collectif mondial. Vient ensuite celui des conflits et des guerres qui touchent plusieurs pays notamment au Moyen-Orient. Et enfin, celui relatif à notre pays qui est en train de débattre de son nouveau modèle de développement.

Pour le Premier secrétaire, la personne de Carol Moseley Braun incarne une histoire commune de lutte pour la démocratie, la paix et l'équité sociale notamment en ce qui concerne les femmes en quête de pa-

Le Sénégal se dote d'un consulat général à Dakhla

Aïssata Tall Sall : Un symbole vivant de l'excellence des relations bilatérales

L'ouverture d'un consulat général de la République du Sénégal à Dakhla est la concrétisation de la volonté des deux chefs d'Etat, S.M le Roi Mohammed VI et le président Macky Sall, a affirmé, lundi à Dakhla, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"C'est dans cet esprit que Son Excellence le Président de la République du Sénégal, Macky Sall a fait part à SM le Roi dans un entretien téléphonique le 21 mars 2021 de son souhait d'ouvrir une représentation diplomatique du Sénégal à Dakhla", en vue de renforcer les relations bilatérales, a souligné le ministre.

Nasser Bourita, qui s'exprimait lors d'un point de presse conjoint avec la ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Aïssata Tall Sall, à l'issue de l'inauguration du consulat général du Sénégal à Dakhla, a relevé que l'ouverture de cette représentation diplomatique est une nouvelle preuve par les actes de l'alliance indéfectible entre le Maroc et le Sénégal et de leur solidarité active qui ne s'est jamais démentie.

"L'ouverture d'un consulat n'est jamais un acte anodin dans les relations entre Etats", a-t-il insisté, expliquant que cette décision souveraine du Sénégal reflète l'histoire très ancienne de l'amitié entre nos deux pays, confirme la marocanité du Sahara et témoigne une fois de plus de la position constante du soutien ferme du Sénégal frère à l'intégrité territoriale du Royaume".

La marocanité du Sahara est une vérité historique, politique et juridique qui n'est pas sujet d'une négociation, a-t-il martelé.

Il a également fait savoir que ce consulat "est plus qu'une structure administrative. C'est une nouvelle attache entre le Maroc et le Sénégal", ajoutant que cette représentation diplomatique opérera sur le terrain de la coopération territoriale et décentralisée, tournée vers l'Afrique, qui est en plein développement dans les provinces du Sud du Royaume.

Nasser Bourita a mis en relief à cette occasion les liens solides d'amitié et de fraternité qui existent entre les dirigeants des deux pays, SM le Roi Mohammed VI et le Président de la République du Sénégal, Macky Sall, notant que "les peuples sénégalais et marocain représentent un seul peuple, l'un représente le prolongement naturel de l'autre et que leur profondeur et exemplarité dépassent tous les superlatifs".

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a également mis l'accent sur le partenariat stratégique d'excellence auquel SM le Roi veille personnellement.

Le Maroc et le Sénégal, a-t-il dit, sont liés par plus d'une centaine d'accords couvrant des secteurs clés en termes de concertation politique, coopération économique, culturelle et sécuritaire, entre autres, d'où la nécessité de coopérer davantage pour hisser ce partenariat au niveau des ambitions des deux chefs d'Etat.



Nasser Bourita a appelé dans ce cadre à mettre en œuvre des dispositions importantes, à savoir la réactivation du groupe d'impulsion économique, qui a été mis en place à l'occasion de la visite de S.M le Roi au Sénégal en 2016 et le renforcement de la formation, comme un élément clé entre les deux pays.

Jusqu'à présent, il existe 170 bourses, a-t-il précisé, soulignant qu'il a été convenu de les élever à 250 bourses, avec 80 allocations supplémentaires qui seront consacrées à la formation professionnelle à Laâyoune et à Dakhla.

"Nous avons convenu de multiplier les visites sectorielles et permettre d'identifier des actions, des projets et de coopération dans les différents domaines", a-t-il poursuivi.

De même, le ministre a fait savoir qu'il a été convenu de renforcer la concertation politique entre les deux ministères sur l'ensemble des questions régionales et internationales, à même de pousser les groupes d'impulsion à une logique de coopération gagnant-gagnant.

"Le cadre juridique est largement étoffé, nous avons plus d'une centaine d'accords qui couvrent tous les domaines, en plus de trois autres accords signés aujourd'hui en matière de décentralisation et dans les domaines des technologies de l'information et de la communication et de l'aviation civile", a-t-il indiqué, soulignant la nécessité de veiller à la mise en œuvre de ces accords et de les actualiser.

"Notre ambition est la même pour que cette relation reste le modèle inégalé de la relation intra-africaine, de la relation Sud-Sud entre deux pays unis par plusieurs siècles de relations humaines fortes", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, Nasser Bourita a rappelé que le Souverain a adressé un message de félicitations au Président de la République du Sénégal, Macky Sall, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel SM le Roi a sou-

ligné "sa ferme volonté de poursuivre l'action commune, en vue de renforcer le partenariat stratégique maroco-sénégalais et de contribuer à l'édification d'une Afrique unie, solidaire et prospère".

Il a aussi noté que S.M le Roi a effectué pas moins de huit visites officielles au Sénégal, dont celle historique de novembre 2016, durant laquelle le Souverain avait prononcé son premier et unique discours de la Marche Verte en dehors du Maroc dans lequel Sa Majesté le Roi a indiqué que "ce pays qui nous est si cher, a toujours été à la tête des défenseurs de l'intégrité territoriale et des intérêts supérieurs du Royaume. Plus encore, il a démontré, par les actes et par la parole, à plusieurs occasions, qu'il considère la question du Sahara marocain comme étant sa cause nationale propre".

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Aïssata Tall Sall, a affirmé lundi que l'ouverture d'un consulat général de son pays à Dakhla est le "symbole vivant" de l'excellence des relations séculaires entre Rabat et Dakar.

"Ce consulat général servira à magnifier l'excellence de nos relations", sous la conduite des deux chefs d'Etat, SM le Roi Mohammed VI et le Président de la République du Sénégal, Macky Sall, a assuré le ministre, lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de l'inauguration de cette antenne diplomatique à Dakhla.

Elle a aussi noté que l'ouverture du consulat général de son pays au Sahara marocain exprime non seulement la volonté d'aller plus loin dans la consolidation des liens bilatéraux, mais surtout "l'ambition que les deux Etats nourrissent depuis longtemps pour l'Afrique".

C'est un "symbole de ce que nous devons apporter comme ambition à nos deux pays pour aller de l'avant dans cette

coopération multiforme" qui couvre les domaines commercial, universitaire, de santé et du transport, entre autres, a-t-elle fait observer.

Il s'agit de "poser une pierre supplémentaire à cet édifice que les anciens ont construit", a relevé Aïssata Tall Sall, ajoutant que les futures générations, de Marocains et de Sénégalais, se sentent désormais "dans l'obligation d'aller encore plus loin dans ce qui a été fait".

Elle a également relevé que la ville de Dakhla représente "cet esprit d'ouverture" qui a toujours marqué la politique du Maroc envers le continent africain, et plus particulièrement le Sénégal, soulignant que ce consulat général permettra de faciliter l'accès des Sénégalais résidant dans la région aux services administratifs.

C'est pourquoi, selon le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, "ce consulat est opportun et vient à son heure".

La cérémonie d'inauguration du consulat général du Sénégal, la 10ème représentation diplomatique ouverte à Dakhla depuis un peu plus d'un an, s'est déroulée notamment en présence de l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar et du président du Conseil régional, El Khattat Yanja, ainsi que des élus locaux et d'autres personnalités civiles et militaires.

Depuis le début de l'année dernière, la ville de Dakhla a connu une forte dynamique diplomatique avec l'inauguration des consulats de Gambie, de la Guinée, de la République de Djibouti, de la République du Liberia, du Burkina Faso, de la République de Guinée Bissau, de la République de Guinée Equatoriale et de la République démocratique du Congo (RDC), en plus de la République de Haïti.

Nasser Bourita : *Le règlement du conflit du Sahara est tributaire d'un dialogue entre le Maroc et l'Algérie*

Le Conseil de sécurité appelé à déterminer le responsable de la violation du cessez-le-feu et du blocage du processus politique

Le règlement du conflit autour du Sahara marocain reste tributaire d'un dialogue entre les deux véritables parties qui sont le Maroc et l'Algérie, a affirmé, lundi à Dakhla, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"Une solution sera trouvée quand les deux véritables parties se mettent autour de la table pour se mettre d'accord", a-t-il dit lors d'une conférence de presse conjointe avec la ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Aïssata Tall Sall, à l'occasion de l'ouverture du consulat général du Sénégal à Dakhla, soulignant que "pour le Maroc, l'Algérie est une véritable partie".

"A travers tout ce qu'elle dit et fait, sa mobilisation et ses positions, l'Algérie montre qu'elle est la véritable partie... C'est elle qui confirme ce constat au quotidien par les déclarations, les actes, les mouvements", a-t-il dit, relevant que "le Maroc est d'accord que la solution ne peut être que maroco-algérienne".

Le ministre a fait observer que l'Algérie "adopte une position et une orientation et constitue une véritable partie dans le conflit, dans sa création et sa poursuite, et, partant, elle doit assumer la responsabilité de son règlement à la mesure de sa responsabilité dans sa création", ajoutant que "le processus politique a des déterminants, dont le principal consiste à dire que la véritable partie doit se défendre dans le cadre de négociations et non en lançant des déclarations".

Nasser Bourita a indiqué, d'autre part, qu'"en abordant la question des droits de l'Homme et la MINURSO, la diplomatie algérienne suscite l'étonnement et parfois même l'ironie", estimant que les éléments dont parle la diplomatie algérienne sont erronés, en ce sens qu'"au moins le tiers des 17 missions des Nations unies ne s'intéresse pas aux droits de l'Homme, ce qui constitue une fourberie qu'il convient de démentir".

Il a insisté que "le Maroc est clair sur cette question, et ce n'est pas l'Algérie qui viendra parler des droits de l'Homme... Peut-être que c'est la dernière à en parler", ajoutant que "le rôle de la MINURSO est on ne peut plus clair et consiste seulement en la surveillance du cessez-le-feu".

"Malheureusement, la MINURSO souffre aujourd'hui de restrictions à ses mouvements. Et là il faudra s'interroger sur ce qui entrave l'action de la MI-



NURSO et qui l'empêche de surveiller le cessez-le-feu à l'est du mur de sécurité, a-t-il fait observer.

Il a réaffirmé, à cet effet, que "le Maroc est attaché au cessez-le-feu, mais ripostera avec fermeté à toute menace à sa sécurité et sa sûreté", ajoutant que "le Royaume est attaché au processus politique et accompagne de manière constructive les démarches entreprises par le secrétaire général des Nations unies dans ce cadre".

Nasser Bourita a relevé que le Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, "adopte la diplomatie de la clarté, car il considère que la contradiction entre actes et paroles décrédibilise l'action diplomatique, de même que la production de fourberies ne contribuera pas à faire avancer le dossier".

"Ce n'est point le temps des manœuvres. C'est l'heure de l'action sérieuse si la stabilité de la région intéresse l'Algérie, autant que le Maroc", a-t-il ajouté.

Il a, par ailleurs, appelé le Conseil de Sécurité de l'ONU à déterminer le responsable de la violation du cessez-le-feu et du blocage du processus politique pour trouver une solution au conflit autour du Sahara marocain.

"Le Conseil de sécurité doit déterminer, en toute objectivité, qui viole quotidiennement le cessez-le-feu et qui a clamé sa fin, d'un côté, et de l'autre, qui s'attache à ce cessez-le feu (en référence au Maroc) et qui l'a annoncé au

plus haut niveau par SM le Roi", a-t-il déclaré en substance.

Le ministre a relevé que "cette confusion doit cesser, dans l'esprit du Conseil de sécurité et de la communauté internationale, entre celui qui s'attache au cessez-le-feu et qui le rompt, celui qui appuie le processus politique et qui verse dans les manœuvres".

Nasser Bourita a souligné que le Maroc ne s'oppose pas à la nomination d'un Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, notant que le Royaume a répondu favorablement à la dernière proposition à ce sujet.

"Qui entrave le processus de nomination d'un Envoyé personnel ?", s'est-il interrogé.

"Il convient de définir les responsabilités, déterminer qui joue un rôle constructif, qui travaille avec sérieux et fait preuve de clarté dans les positions, et qui manipule, manœuvre et se contredit entre parole et acte. Qui œuvre sous l'égide des Nations unies et qui cherche à impliquer d'autres organisations, qui n'en veulent pas, au processus onusien", a-t-il noté, estimant que "ces contradictions doivent cesser".

"Si le dossier est entre les mains des Nations unies, qui essaie alors d'y impliquer l'Union africaine", s'est-il demandé.

"C'est le temps de la clarté. Ces ambivalences en termes de cessez-le-feu, de processus politique, d'appui à la MINURSO et de soutien de l'exclusivité de

l'ONU doivent être soulevées par le Conseil de sécurité", a souligné le ministre.

Nasser Bourita a fait observer que "celui qui veut s'asseoir à la table pour trouver une solution dans le cadre du plan d'autonomie est le bienvenu... Sinon qu'il continue à diffuser les chicaneries et les ambivalences", assurant que "le Maroc poursuivra son action sérieuse pour réaffirmer la marocanité du Sahara sur le terrain et par la diplomatie, et non par les délires et les mensonges".

"Si la véritable partie, qui est l'Algérie, fait montre de sérieux, le Maroc est alors disposé, mais s'il s'agit de manœuvre et de manipulation, le Royaume poursuivra son processus de réaffirmation de la marocanité du Sahara", a-t-il soutenu, soulignant que le nombre des consulats généraux dans les provinces du Sud a atteint 21. Le ministre a aussi fait état de l'ouverture de deux autres consulats dans ces provinces, ce qui confirme que "la marocanité du Sahara est un processus continu et irréversible".

Nasser Bourita a conclu que le Maroc considère que ce qui a été arrangé, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, sur les plans diplomatique et sur le terrain sont "des acquis qui doivent être investis pour trouver une solution, et c'est pour cette raison que le Royaume a œuvré pour la résolution de ce conflit dans l'unique cadre du plan d'autonomie".



Place à de légers allègements en Europe

Les USA ont assuré vouloir en faire beaucoup plus dans les livraisons de vaccins aux pays étrangers

La Corée du Nord a annoncé mardi qu'elle ne participerait pas aux Jeux Olympiques de Tokyo cet été pour "protéger" ses athlètes de tout risque lié à la pandémie de coronavirus qui desserre, un peu, son emprise sur certains pays européens.

Lors d'une réunion, le Comité olympique nord-coréen "a décidé de ne pas participer aux 32e Jeux Olympiques afin de protéger les athlètes de la crise sanitaire mondiale causée par la Covid-19", a fait savoir le ministère des Sports du pays asiatique.

Cette annonce met un terme aux espoirs de la Corée du Sud d'utiliser les Jeux de 2020, reportés à cet été en raison de la pandémie, pour susciter une relance du processus de discussion entre Pyongyang et Washington, à l'arrêt depuis l'échec d'un sommet Kim-Trump à Hanoï en février 2019.

En Europe, on respire un peu mieux dans certains pays en ce début de semaine. Ce mardi, l'Etat régional de la Sarre, dans l'ouest de l'Allemagne, lève des restrictions anti-Covid. Au Danemark, les salons de coiffure et de beauté rouvrent pour les détenteurs d'un "passeport" de vaccination contre la maladie.

Un passeport sanitaire similaire est envisagé par le gouvernement britannique pour les rassemblements de masse en Angleterre, comme les matchs de football et les événements en salle.

Le Premier ministre britannique Boris Johnson, encouragé par l'amélioration de la situation au Royaume-Uni, a confirmé lundi la réouverture le 12 avril en Angleterre des commerces non essentiels comme les coiffeurs, des terrasses des pubs ou des salles de gym.

Pour garder le contrôle sur le virus, le gouvernement compte renforcer le dépistage, avec deux tests par semaine proposés à toute la population. M. Johnson a en revanche refusé de s'engager sur une date pour la reprise des voyages à l'étranger, interdits



jusqu'au 17 mai sauf raison essentielle.

En ce lundi de Pâques, le Portugal a aussi desserré prudemment la vis: musées, collèges et terrasses de café ont rouvert, plus de deux mois après leur fermeture, deuxième étape d'un plan de déconfinement progressif.

En Grèce, la plupart des commerces ont été autorisés à rouvrir lundi, sauf les grands magasins et centres commerciaux, malgré des chiffres toujours inquiétants. Mais les personnes souhaitant s'y rendre doivent prendre rendez-vous, avec contingentement de clients. Et cette mesure ne s'applique cependant pas aux deux plus grandes villes du pays après Athènes, Thessalonique et Patras, où l'épidémie est particulièrement virulente.

Mardi, la Belgique a lancé la vente d'auto-tests en pharmacie, tandis qu'en France s'est ouvert un centre de vaccination au Stade de France, l'enceinte de l'équipe de football championne du monde, en banlieue parisienne.

La France subit de plein fouet la troisième vague. Lundi soir, on y comptait près de 30.000 malades du Covid-19 hospitalisés, contre un peu plus de 25.000 il y a un mois. C'est surtout dans les services de réanimation, qui accueillent les formes les plus graves de la maladie, que cette pression s'exerce: toujours sur un mois, on est passé de 3.600 à plus de 5.400 patients en soins critiques.

Après une tolérance pendant le week-end pascal, le pays entier est entré de plain-pied dans un régime de restriction (couvre-feu et déplacements réduits), prévu pour quatre semaines. Les autorités tablent sur une accélération de la campagne de vaccination.

A ce sujet, les Etats-Unis ont assuré lundi vouloir en faire "beaucoup plus" dans les livraisons de vaccins aux pays étrangers, sans demander de "faiveurs" en échange. "Nous explorons les options pour partager plus avec d'autres pays qui vont de l'avant. Nous pensons pouvoir faire beaucoup plus", a dit le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken.

L'objectif du gouvernement de Joe Biden d'offrir un vaccin à 90% de la population des Etats-Unis sera bientôt atteint et Washington envisage de livrer un probable surplus de vaccins à d'autres pays plus en retard dans leur propre campagne. Le président démocrate devait faire mardi le point sur la vaccination.

Les autorités saoudiennes ont quant à elles indiqué que seules les personnes vaccinées ou immunisées seraient autorisées à faire le petit pèlerinage (omra) à La Mecque durant le mois du ramadan, qui commence à la mi-avril.

Au Moyen-Orient, l'Iran a annoncé lundi un nombre de contaminations au plus haut depuis le 4 décembre, avec 13.890 cas détectés en 24 heures, et sa capitale Téhéran a été placée en alerte sanitaire maximale.

Le Bangladesh a commencé lundi un confinement de sept jours pour combattre une flambée du virus, avec tous les déplacements intérieurs suspendus et une fermeture des magasins. Dans le centre du pays, une manifestation contre ces restrictions est devenue violente lundi soir, et trois personnes ont été blessées par balle.

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé l'extension d'une aide d'urgence en faveur de 28 pays parmi les plus pauvres du monde pour leur permettre d'alléger leur dette

et de mieux faire face à l'impact de la pandémie.

La pandémie a fait plus de 2.853.908 morts dans le monde de-

puis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles lundi en milieu de journée.

La France démarre cette semaine la production de vaccins

Au moins 250 millions de doses sortiront des sites de l'Hexagone d'ici à la fin de l'année

La production de vaccins en France contre la Covid-19 doit démarrer ce mercredi, chez le sous-traitant français Delpharm, a-t-on appris lundi auprès du ministère français de l'Economie et des Finances, confirmant des informations de presse.

"La production doit commencer cette semaine, en l'occurrence mercredi chez Delpharm, dans son usine de Saint-Rémy-sur-Avre (nord-ouest de la France), pour (le compte du laboratoire allemand) BioNTech", partenaire de l'américain Pfizer, a indiqué le ministère à l'AFP.

"Ils vont commencer par la production de lots-tests dans un premier temps, pour s'assurer que tout est conforme aux standards de qualité attendus et basculeront ensuite le plus rapidement possible sur de la production de lots commerciaux", a-t-on précisé de même source.

Le ministère a rappelé que le sous-traitant Delpharm faisait partie des entreprises soutenues ces derniers mois par l'Etat français, via l'appel à manifestation d'intérêt annoncé à la mi-juin 2020, et elle va grâce à ce soutien pouvoir mettre en flacons pour l'alliance Pfizer/BioNTech.

Concernant la capacité de production, "les entreprises ne souhaitent pas à ce stade communiquer sur le volume attendu", selon le ministère.

Car outre Delpharm, le Suédois Recipharm va produire des vaccins pour l'entreprise américaine Moderna, "à horizon mi-avril", dans son usine française de Monts (ouest).

Le façonnier Fareva devrait lui lancer "fin mai, début juin" la production du CureVac, qui est encore soumis à la condition d'autorisation de mise sur le marché.

Enfin, le Français Sanofi va produire pour Janssen (filiale de Johnson & Johnson), à Marcy-l'Etoile (sud-est).

"Quand on met tout ça bout à bout, on est sur au moins 250 millions de doses qui sortiront des sites français d'ici à la fin de l'année, en cumulé", a indiqué le ministère. Un chiffre qui ne comprend pas le vaccin mis au point par Sanofi, espéré pour le second semestre, si les essais cliniques s'avèrent concluants. Depuis le début de la campagne de vaccination en France, plus de 9,3 millions de personnes ont reçu au moins une injection, et 3,1 millions deux injections.



Les autorités saoudiennes ont indiqué que seules les personnes vaccinées ou immunisées seraient autorisées à faire la Omra

Arrestation de plusieurs manifestants lors d'une marche du Hirak à Alger



Vingt-quatre manifestants ont été écroués dimanche pour "atteinte à l'unité nationale", deux jours après avoir été interpellés lors d'une marche à Alger du Hirak, le mouvement de contestation antirégime, a indiqué une association de soutien aux détenus.

Quatorze manifestants ont été incarcérés après avoir été entendus par un juge d'instruction du tribunal de Sidi Mhamed, dans le centre d'Alger, a précisé le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Dix autres manifestants ont été incarcérés après leur audition par un juge d'instruction du tribunal de Bab el Oued, quartier populaire d'Alger, selon cette source.

Ils sont tous poursuivis pour "atteinte à

l'unité nationale et attroupement non armé", a précisé le CNLD.

Les 24 protestataires avaient été interpellés samedi alors que plusieurs centaines de partisans du Hirak tentaient de défilier dans le centre de la capitale, à la suite d'appels lancés la veille lors de la manifestation hebdomadaire de ce mouvement qui a rassemblé de milliers de personnes à Alger.

Cette manifestation avait été rapidement dispersée par la police qui a interpellé une trentaine de personnes, dont un adolescent qui a accusé police de l'avoir maltraité lors de son audition dans un commissariat de la capitale.

Une enquête a été ouverte après la diffusion sur des réseaux sociaux de vidéos dans lesquelles des policiers sont accusés

d'avoir "maltraité" ce jeune adolescent après son arrestation, avait indiqué dimanche la police dans un communiqué.

Avant ces nouvelles incarcérations, le CNLD avait estimé à une trentaine le nombre de personnes toujours en prison pour des faits liés au Hirak et/ou aux libertés individuelles.

En février, une quarantaine de détenus avaient été libérés après une mesure de grâce du président Abdelmadjid Tebboune.

Né en février 2019 du rejet massif d'un cinquième mandat du président Abdelaziz Bouteflika, impotent et reclus, le Hirak réclame un changement radical du "système" politique en place depuis l'indépendance du pays en 1962.

L'espionnage russe en Europe

Agressif, visible, perfectible

Déjà auréolés d'une solide réputation, les services de renseignement russes ont connu ces dernières années un fort regain d'activité en Europe, une tendance paradoxalement médiatisée qui témoigne notamment de l'usage de l'espionnage dans les joutes diplomatiques entre Moscou et les Occidentaux.

L'Italie a annoncé la semaine dernière l'expulsion de deux fonctionnaires russes après l'arrestation en flagrant délit d'un officier de la marine italienne qui remettait à un militaire russe des documents classifiés.

Nombre de diplomates russes accusés d'espionnage ont ainsi été expulsés ces derniers mois de Bulgarie, des Pays-Bas, d'Autriche, de France, de la République tchèque... A chaque fois, Moscou a réagi de manière symétrique tout en dénonçant des accusations infondées et "russophobes".

"Le renseignement russe a adopté une mentalité de guerre. Il pense avoir affaire à une bataille existentielle pour la place de la Russie dans le monde", estime Mark Galleotti, auteur d'une "Brève histoire de la Russie". "Cela s'est cristallisé en 2014. La révolution en Ukraine, aux yeux de Vladimir Poutine, était une opération de la CIA et du MI6" britannique.

Confirmation d'Andrei Soldatov, rédacteur en chef du site russe *Agentura.ru*, spécialisé dans les affaires de renseignement. "Ils pensent que la moindre action occidentale, comme la critique des violations des droits humains ou le travail de journalistes étrangers, peut entraîner une révolution". De fait, les services russes vont bien au-delà du retournement d'espion et de la corruption de fonctionnaires étrangers, auxquels se livrent toutes les grandes puissances. En 2018, l'ex-agent double Sergueï Skripal a fait l'objet d'une tentative d'assassinat par empoisonnement à Londres. L'année suivante, c'est à Ber-



lin qu'un ex-combattant rebelle tchèque a été tué par un homme soupçonné d'agir sur ordre de Moscou.

Aujourd'hui, les Occidentaux accusent la Russie d'avoir empoisonné Alexei Navalny au Novitochk, un agent neurotoxique. Le premier opposant de Poutine a survécu après cinq mois de convalescence en Allemagne, avant d'être incarcéré à son retour.

Tous puissants, les services russes ? Pas vraiment. Navalny et Skripal ont survécu et leurs agresseurs ont été démasqués. Il n'était pas prévu qu'une femme décède et qu'un policier soit grièvement atteint dans l'agression de Skripal.

Pire, la plateforme de journalisme d'investigation Bellingcat a identifié une douzaine d'agents, après avoir détecté des pratiques récurrentes dans la création de fausses identités du GRU (renseignement militaire) ou du FSB

(services de sécurité).

Mikhaïl Lioubimov, colonel à la retraite des services soviétiques (KGB), regrette la "dégradation idéologique" des agents et pointe un contexte géopolitique défavorable.

Avant la chute du Mur, se souvient-il, il y avait "de puissants syndicats et des partis de gauche sur lesquels on pouvait s'appuyer".

Andrei Soldatov décrit pour sa part des services corrompus et fragilisés par la crainte des purges. "En misant sur le dévouement des agents au détriment du professionnalisme -- quand le plus important est d'exécuter les ordres, même les plus stupides -- vous obtenez des espions dociles mais incompétents".

De même, le fait que ces événements sortent sur la place publique interroge: il fut un temps où les scandales d'espionnage se réglaient entre initiés, dans des chorégraphies

millimétrées à l'abri des caméras. Mais ce dont il s'agit là n'est plus de la faiblesse, mais de la communication.

"Le Novitochk est une méthode plus lourde que celles utilisées en Russie, où dissidents et opposants tombent par la fenêtre+ régulièrement", ironise le Soufan Center, un think-tank américain. Mais Moscou "envoie un message clair à ceux qui osent défier Poutine". Et la Russie réaffirme se sentir "suffisamment en confiance pour tuer des figures de l'opposition à l'étranger".

"Quand on utilise un agent innerwant comme le Novitochk pour assassiner quelqu'un, c'est qu'on veut que ça devienne public", renchérit Damien Van Puyvelde, expert en renseignement à l'université de Glasgow (Ecosse).

Face à ces velléités, les Européens choisissent eux aussi de sortir du bois. Certains épisodes fuient, comme

lorsque le quotidien français *Le Monde* révélait fin 2019 que quinze officiers du GRU avaient utilisé les Alpes comme base arrière pour opérer en Europe pendant quatre ans.

"Il arrive qu'on décide de rendre publiques les entraves qu'on pratique. C'est une mise en garde", explique un haut responsable français, bon connaisseur du milieu. "La posture est d'afficher clairement qu'on ne tolérera plus ces agissements".

Après l'affaire Skripal, après le vol MH17 de la Malaysia Airlines abattu dans l'est de l'Ukraine, pour lequel sont poursuivis trois Russes et un Ukrainien, après les scandales d'ingérences russes dans des élections occidentales, "il y a peut-être eu une sorte de ras-le-bol collectif et un besoin des Européens de faire de la communication politique", confirme Damien Van Puyvelde. "Il reste des lignes rouges".

Au moins 120 morts dans les inondations d'Indonésie et du Timor oriental

Les secouristes continuaient mardi de rechercher des dizaines de personnes portées disparues dans des inondations et des glissements de terrain générés par le cyclone tropical Seroja qui a fait au moins 120 morts et des milliers de sans-abris en Indonésie et au Timor oriental.

Les pluies diluviennes ont transformé en champs de boue des villages des deux pays, et obligé 10.000 personnes à se réfugier dans des abris d'urgence.

Le centre indonésien de gestion des catastrophes a fait état de 86 morts dans de petites îles proches du Timor oriental, ramenant à la baisse un bilan précédent qui était de 130 morts, une erreur attribuée à des problèmes de communication avec les régions touchées.

Au Timor oriental, on a recensé 34 personnes décédées depuis le passage du typhon dimanche.

En Indonésie, les sauveteurs luttent pour tenter de retrouver plus de 100 personnes portées disparues, utilisant parfois des pelleuses pour retirer les débris accumulés.

A Lembata, une île située à mi-distance entre Florès et le Timor, les accès routiers ont été coupés, ce qui a obligé les autorités à déployer des machines de chantier pour rouvrir les routes.

Certains villages situés sur des hauteurs ont en partie été emportés vers le littoral dans des glissements de terrain.

"Cette zone ne pourra plus jamais être habitée", a déclaré à l'AFP Elyaser Yentji Sunur, un responsable du district de Lembata, en désignant le village de Waimatan qui a été rayé de la carte.

"Nous ne laisserons pas les gens revenir. Avec ou sans leur accord, ils devront aller vivre ailleurs."



leurs."

Onesimus Sili, un habitant du village, a raconté que la crue soudaine avait détruit le hameau dans la nuit de samedi à dimanche avant même que les gens n'aient le temps de réaliser ce qui se passait.

"Vers minuit, nous avons entendu un grondement lourd et nous avons pensé à l'éruption d'un volcan non loin", a-t-il dit à l'AFP.

"Quand nous avons compris que c'était une crue éclair, les maisons étaient déjà parties."

Dans les deux pays, les autorités redoutent de favoriser l'épidémie de la Covid-19 en regroupant les personnes évacuées.

Le Timor oriental a officiellement enregistré mardi son premier décès dû à la pandémie, une

femme de 44 ans.

Petit pays de 1,3 million d'habitants coincé entre l'Indonésie et l'Australie, le Timor oriental avait très vite fermé ses frontières l'année dernière au début de l'épidémie pour tenter de protéger sa population, et son système de santé particulièrement sous-équipé.

Des images du secteur de Florès oriental avaient montré des sauveteurs retirant des corps couverts de boue avant de les placer dans des sacs mortuaires.

A Lembata aussi, les secouristes se mobilisaient avec de maigres ressources.

"Ces évacués ont pris la fuite ici avec seulement des vêtements mouillés sur le dos, et rien d'autre",

a déclaré le maire adjoint de la zone Thomas Ola Longaday. "Ils ont besoin de couvertures, d'oreillers, de matelas et de tentes".

Les autorités redoutent déjà que les installations de santé sommaires de la zone ne soient totalement dépassées.

"Nous n'avons pas suffisamment d'anesthésistes et de chirurgiens mais on nous a promis que des renforts viendraient", a dit M. Longaday. "Beaucoup de gens souffrent de fractures après avoir été heurtés par des pierres, des morceaux de bois ou des débris".

La tempête progresse désormais en direction de la côte ouest de l'Australie.

Mais l'Indonésie "risque encore de voir une météo extrême dans les

jours qui viennent" en raison du cyclone, a déclaré le porte-parole de l'agence indonésienne de gestion des catastrophes Raditya Jati.

Les glissements de terrain et les crues subites sont courants dans l'archipel indonésien, notamment à la saison des pluies. Mais les défenseurs de l'environnement soulignent que la déforestation favorise ces catastrophes.

En janvier, 40 Indonésiens avaient trouvé la mort lors d'inondations qui ont touché la ville de Samedang, dans l'ouest de Java.

L'agence nationale de gestion des catastrophes estime que 125 millions d'Indonésiens, soit environ la moitié de la population de l'archipel, vivent dans des régions à risque de glissements de terrain.

Attaque meurtrière dans l'est du Burkina

Bilan : 8 morts dont 3 gendarmes

Au moins trois gendarmes et cinq supplétifs civils engagés dans la lutte anti-jihadiste ont été tués lundi soir lors d'une attaque contre des unités mixtes dans l'est du Burkina Faso, a appris mardi l'AFP de sources sécuritaire et civile.

"Des unités mixtes de gendarmes et de Volontaires pour la défense de la patrie ont subi une attaque à Tanwalbougou, dans la province du Gourma. Le bilan provisoire fait état de trois gendarmes et cinq volontaires décédés", selon une source sécuritaire.

"Un autre gendarme et un volontaire grièvement blessé ont été

pris en charge au centre hospitalier régional de Fada N'Gourma", a-t-elle ajouté.

Cette attaque a été confirmée par un responsable local des supplétifs civils qui a précisé qu'elle "a été menée par plusieurs dizaines d'hommes à bord de motocyclettes qui ont principalement ciblé une équipe de patrouille à la sortie est de Tanwalbougou".

Cette attaque fait "suite à une embuscade perpétrée dimanche qui a été repoussée" par les forces de défense effectuant "des opérations de sécurisation après l'arrivée massive de plusieurs

centaines de personnes à Fada N'Gourma (chef-lieu de région et de la province), suite à des menaces de groupes armés", selon ce responsable local.

Le 28 mars, trois personnes avaient été tuées à Tanwalbougou, une commune située à une cinquantaine de kilomètres de Fada N'Gourma et dont la brigade de gendarmerie a été la cible de six attaques depuis 2019.

Créés en décembre 2019, les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), sont des supplétifs civils qui interviennent aux côtés des forces armées pour des missions de surveillance, d'informa-

tion et de protection après une formation militaire de 14 jours.

Ils font également office de pisteurs et combattent souvent aux côtés de l'armée, payant un lourd tribut avec plus de 200 morts dans leurs rangs, selon un décompte de l'AFP.

Le 1er avril, six d'entre eux ont été tués au cours d'une embuscade dans le nord du Burkina Faso. Le 21 mars, deux volontaires avaient été tués lors de deux attaques, deux semaines après la mort de cinq autres lors d'une embuscade contre un détachement militaire, toujours dans le nord du pays.

Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger en proie aux attaques jihadistes, en est également la victime régulière depuis 2015.

D'abord concentrées dans le nord du pays, limitrophe du Mali, les exactions attribuées à des groupes jihadistes, dont le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda et l'Etat islamique au grand Sahara (EIGS), ont ensuite visé la capitale et d'autres régions, notamment l'est et le nord-ouest, faisant depuis 2015 plus de 1.200 morts et plus d'un million de déplacés, fuyant les zones de violences.

La tapisserie marocaine, un art ancestral aux prises avec la concurrence étrangère



Art ancestral du patrimoine culturel marocain, la tapisserie traditionnelle est le reflet d'un savoir-faire générationnel hérité de mère en fille, mais aussi une activité génératrice de revenus ayant permis l'émancipation et l'autonomisation financière d'un grand nombre de femmes rurales.

Depuis l'installation des tribus berbères au Maroc, de superbes tapis ne cessent d'être tissés par des femmes inspirées et passionnées, offrant au Royaume une longue tradition de tissage de tapis d'une grande variété : berbères, rbatis, chichaoui, Taznakht et autres. Qui ne s'est jamais émerveillé devant la beauté d'un tapis rbat, la précision d'un tissage berbère ou la coloration au henné des motifs décoratifs de la tapisserie du Haut Atlas ? Car si la beauté demeure certes subjective, la tapisserie traditionnelle marocaine fait l'unanimité et la "Zarbia" nationale dispose d'une renommée internationale sans équivoque. Au Maroc, aucune maison, chambre, mosquée ou intérieur n'est dénué de tapisserie. Cet objet décoratif, qui est en réalité un élément de confort nécessaire pour la vie quotidienne, s'est frayé une place de choix dans chaque pièce de la maison marocaine. Pourtant, lorsque les produits tradition-

nels se voient heurtés à la concurrence étrangère, la crise ne se fait pas attendre.

Turcs, chinois, persans ou syriens, de nouveaux tapis ont fait leur apparition sur le marché marocain. Vendu à des prix compétitifs et dotés d'une qualité satisfaisante, ces nouveaux arrivants ont fait des ravages chez les consommateurs marocains. En effet, beaucoup préfèrent acheter un tapis industriel importé, plutôt que d'investir dans un tapis local, fait à la main mais plus coûteux.

Dans les ruelles de l'ancienne médina de Rabat, un acheteur confie à la MAP que les tapis marocains restent "les plus beaux du monde", mais que leur prix est assez élevé en comparaison avec des articles importés.

"Les tapis importés sont certes moins beaux, fabriqués à la machine et moins écologiques. Pourtant leur prix reste plus attractif", a-t-il déclaré, ajoutant qu'un citoyen moyen préférera davantage s'orienter vers le prix le plus raisonnable, en dépit des répercussions que subissent les artisans marocains.

Cependant, si le tapis traditionnel marocain est plus coûteux que l'industriel, il serait plus juste de rappeler qu'il porte en lui une histoire et

un héritage enracinés depuis des lustres.

Dans son analyse "Tapis et tissages du Maroc", le spécialiste de l'art berbère Bert Flint a relevé que l'art du tapis est un véritable "art populaire" dans plusieurs régions du Maroc. "Populaire" parce qu'une majorité de personnes participent à sa fabrication et "art" parce qu'à partir du langage collectif propre au tapis artisanal, l'individu s'élève souvent à un niveau artistique. Selon lui, chaque tradition est faite d'un répertoire de formes et de combinaisons qui constituent un véritable langage visuel.

S'agissant de la place de la tapisserie traditionnelle marocaine dans la civilisation, notamment pour l'émancipation de la femme, le spécialiste espère «qu'il ne se produira pas ici (au Maroc, ndlr) ce qui s'est passé pour la splendide tradition de tapis et tissage dont l'Espagne hérita de l'époque musulmane et qui a disparu peu à peu».

En effet, les craintes de voir cet art traditionnel, populaire et patrimonial disparaître se font ressentir même chez les artisans.

Approchée par la MAP, Fatiha, tapissière dans la région du Moyen Atlas affirme que les commandes se font de plus en plus rares au fil du

temps. "Pour faire des économies, les gens préfèrent acheter des tapis industriels, synthétiques et bon marché, mais ne savent-ils pas qu'ils découragent l'artisanat de leur pays?", s'est-elle interrogée.

"Les tapis traditionnels sont fabriqués avec des produits locaux et 100% naturels", a-t-elle souligné, expliquant qu'il s'agit généralement de poils de moutons ou de chèvres tissés fil par fil. "Pour la teinture, nous utilisons des colorations naturelles fabriquées à base de henné et autres plantes colorantes", a-t-elle précisé.

"Un tapis traditionnel berbère, selon sa taille, peut nécessiter des jours voire des semaines de travail continu jusqu'à l'obtention d'une œuvre unique", a-t-elle indiqué. "Hélas, aujourd'hui les gens n'ont plus la patience d'attendre tout ce temps. Ils préfèrent acheter un tapis turc ou chinois importé, plutôt que d'investir dans un produit de qualité et indémodable", a-t-elle déploré.

"Heureusement, nos tapis berbères sont très prisés par les touristes occidentaux. Ils viennent des quatre coins du monde pour en acheter et en commandent parfois des mois à l'avance", a-t-elle ajouté.

Dans ce contexte, le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie sociale déploie des mesures pour la promotion de l'artisanat marocain dont notamment la tapisserie. A cet égard, il a dernièrement mené une opération de distribution de près de deux tonnes de fil de laine de qualité à partir d'une laine de Siroua au profit de coopératives artisanales du Grand Taznakht.

Cette action pilote a ciblé une quarantaine de coopératives actives dans le secteur de la production du tapis rural des Ait Ouazouguit dans la région du Grand Taznakht.

S'inscrivant dans la continuité des efforts déployés par le ministère pour atténuer les effets induits par la crise du Covid-19 sur les acteurs de l'artisanat, et plus particulièrement les femmes artisanes rurales, l'opération vient renforcer les actions du ministère pour accompagner la mise à niveau de la filière du tapis.

La forêt de Maâmoura, un échappatoire au cœur de la nature

À chaque printemps, la forêt de Maâmoura, située entre Rabat et Kénitra, devient la destination de prédilection des familles en quête d'une halte au cœur de la nature, loin de la pression quotidienne accentuée par la Covid-19.

Certains voient en cette forêt un espace vert propice pour casser la routine pendant le week-end, alors que d'autres s'y rendent pour exercer du sport et

profiter de son calme et de son air pur.

Pour Mustapha, passer une journée dans cet espace est bénéfique pour évacuer le stress d'une semaine de labeur et retrouver sa vivacité.

Dans une déclaration à la MAP, Mustapha, qui était accompagné de son épouse et ses enfants, a indiqué qu'il ne manque pas, à chaque week-end, de faire le pique-nique dans cette forêt et

profiter d'activités ludiques et de la nature.

De son côté, Latifa, la cinquantaine, a affirmé qu'elle et sa famille sont des amoureux inconditionnels de cet espace, d'autant plus qu'il leur permet de surmonter le contexte délicat imposé par la Covid-19.

Ce lieu magique est apaisant et relaxant et on ne s'y ennue pas, s'est réjouie cette femme au foyer, appelant les visiteurs à pré-

server cet espace.

Même son de coche chez Lina, 14 ans, qui ne cache pas son bonheur de visiter cette forêt. «C'est la première fois que j'y viens après le confinement», a-t-elle affirmé, ajoutant que c'est sa destination préférable pour le week-end.

S'étendant sur une superficie totale de 880.000 hectares (ha), dont 123.000 ha de domaine forestier et occupant de vastes ter-

ritoires des provinces de Kénitra, Sidi Slimane, et Sidi Kacem, la subéraie de la Maâmoura est la plus vaste forêt de chêne-liège du pourtour méditerranéen.

Les parcs et espaces verts connaissent un grand succès auprès des familles, notamment après l'allègement du confinement, mais le respect du protocole sanitaire est à prendre au sérieux pour ne pas gâcher la fête.

L'heure est plus que jamais à l'incitation de l'investissement

La nouvelle Charte de l'investissement permettra de dessiner "un cadre plus précis et plus incitatif pour encourager l'investissement", a affirmé l'économiste et expert en finances, Mehdi El Fakir.

Alors que l'année 2021 résonnera mécaniquement avec croissance après une récession de 7% en 2020, l'heure est plus que jamais à la "simplification" et à "l'incitation", a souligné M. El Fakir lors d'un webinaire organisé, récemment, par la Chambre de commerce britannique au Maroc (BritCham) sous le thème "Loi de Finances, charte de l'investissement... face à la crise".

Parallèlement, il a relevé que la nouvelle Charte de l'investissement doit permettre plus de visibilité pour les investisseurs et une politique fiscale "plus harmonisée", "plus équitable et plus stable", insistant sur le fait que cette Charte ne pourra à elle seule permettre une relance économique globale, rapporte la MAP.

Même son de cloche pour Nabil Adel, directeur du Groupe de recherche en géopolitique et géoéconomie d'ESCA, qui a indiqué que cette Charte d'investissement ne créera pas de "révolution", mais elle permettra de mieux orienter les investissements dans les prochaines années.

Pour ce qui est de la loi de finances 2021, les deux économistes ont regretté le manque d'innovation fiscale. Si certaines mesures ont été jugées "intéressantes" dont l'exonération de l'impôt sur le revenu (IR) pendant 36 mois pour les jeunes recrues ayant un contrat à durée indéterminée (CDI), leurs impacts resteront "limités".

En outre, M. Adel a exposé les marges budgétaires réduites de l'Etat. Il a, dans ce sens, estimé que le temps de la relance de l'économie par la dépense et la dette doit s'arrêter. Si le plan de relance entame bientôt sa deuxième partie – après les crédits octroyés aux entreprises – avec le Fonds Mohammed VI pour l'investissement, il faudra "être stratégique dans les recapitalisations d'entreprises", a, pour sa part, fait valoir M. El Fakir.

Les deux économistes ont également passé en revue les mécanismes de protectionnisme dont la politique de substitution et celle de la préférence nationale.

A cet égard, M. Adel a souligné que les entreprises marocaines n'ont d'autre choix que d'innover et d'être "plus compétitives", tandis que M. El Fakir a appelé à la "bonne applicabilité" de la préférence nationale et régionale. En plus de la nouvelle Charte de l'investissement, ces deux mesures peuvent, selon lui, "accompagner la relance durant les trois prochaines années".

L'activité économique devrait bondir de 14,7% au deuxième trimestre



L'horizon semble s'éclaircir pour l'économie nationale. Après quatre trimestres de baisses successives et un léger redressement au premier trimestre 2021, l'économie nationale devrait retrouver une bonne dynamique au deuxième trimestre 2021.

En effet, l'activité économique progresserait de 14,7% au deuxième trimestre 2021, au lieu d'une contraction de -15,1% au même trimestre de l'année précédente, profitant d'un effet d'ajustement de base lié à la chute de 15,1% de l'activité pendant la période de confinement au deuxième trimestre 2020, a annoncé le Haut-commissariat au plan (HCP) dont les récentes prévisions se basent sur une hausse de 15,9% de la valeur ajoutée agricole et de 13,4% de celle hors agriculture.

Selon les prévisions de l'institution publique, « la valeur ajoutée hors agriculture afficherait un accroissement de 13,4%, au deuxième trimestre 2021, en glissement annuel ».

Dans le secteur tertiaire, l'activité poursuivrait sa reprise dans les services marchands notamment de commerce, de transport et de la restauration, prévoit le Haut-commissariat dans sa dernière note de conjoncture.

« Dans l'ensemble, le secteur tertiaire contribuerait pour +5,9 points à l'évolution du PIB, au lieu de +4,2 points pour le secondaire. Les activités industrielles, d'électricité et de construction évolueraient à un rythme relativement plus soutenu qu'au trimestre précédent », souligne-t-il de même source.

Le HCP prévient cependant

que la croissance de l'activité minière ralentirait, s'établissant à +1,4%, en rythme annuel, au lieu de +7,9% une année auparavant.

Selon l'organisme de statistiques, « les perspectives de remontée des exportations chinoises, le renchérissement des engrais et l'augmentation des coûts de vente au niveau de certains marchés traditionnels sont autant de facteurs qui amortiraient l'expansion de la demande étrangère adressée aux engrais phosphatés, induisant une modération de l'activité phosphatée locale ».

Quant à la production des autres minerais, leur dynamique devrait se poursuivre, en ligne avec l'amélioration des perspectives de croissance des activités industrielles européennes, assure-t-il.

De son côté, la croissance de la valeur ajoutée agricole devrait s'accélérer pour atteindre 15,9%, au lieu d'une baisse de 8,9% une

année plus tôt.

Tirée par une poursuite du redressement de la production végétale et une légère accélération de celle des filières animales, « cette performance s'accompagnerait par une sensible régression des importations agricoles, notamment en céréales, après avoir culminé à plus de 3 millions de tonnes au cours de la même période de 2020 », selon le HCP.

Au premier trimestre 2021, le Haut-commissariat indique que l'économie nationale se serait redressée de 0,7%, après quatre trimestres de baisses successives.

Comme l'explique le HCP dans sa note, « cette évolution serait attribuable à l'accroissement de 13,7% de la valeur ajoutée agricole, dans un contexte d'une baisse de 1% de la valeur ajoutée non-agricole, au lieu de -5,5% un trimestre plus tôt ».

Notons que les branches tertiaires auraient poursuivi leur baisse à un rythme moins accentué en comparaison avec le trimestre précédent, contribuant pour -0,7 point à l'évolution du PIB, au lieu de -3,8 points un trimestre auparavant.

Selon le Haut-commissariat, « les activités secondaires auraient, pour leur part, affiché une baisse limitée à -0,3%, au lieu de -1,6% un trimestre auparavant, contribuant pour -0,1 point. L'industrie manufacturière aurait fléchi de 0,8%, au premier trimestre 2021, après -1,6% un trimestre auparavant ».

Concernant la valeur ajoutée agricole, elle aurait été particulièrement dynamique au premier trimestre 2021, affichant une progression de 13,7% en variation

annuelle, après huit trimestres de baisses consécutives.

De son côté, « la demande intérieure se serait légèrement redressée au premier trimestre 2021. La consommation des ménages, qui avait régressé de 4,3% au quatrième trimestre 2020, se serait redressée de 0,8% au premier trimestre 2021, dans le sillage d'un léger redressement des achats de biens manufacturés ».

Selon les chiffres recueillis par le HCP, l'investissement se serait infléchi de 1,9% par rapport à l'année précédente, au lieu de -9,8% un trimestre plus tôt, pâtissant du ralentissement de l'équipement en produits manufacturés et immobiliers.

La masse monétaire aurait évolué au rythme de +7,6%, au premier trimestre 2021, après +8,4% un trimestre auparavant, en glissements annuels. Tandis que « la croissance des créances sur l'économie aurait continué de décélérer depuis le troisième trimestre 2020 », poursuit le HCP précisant que leur encours aurait augmenté de 4,1%, au premier trimestre 2021, au lieu de +4,6% un trimestre plus tôt.

Enfin, au cours de la même période, le marché des actions aurait renoué avec une croissance positive au premier trimestre 2021. « La plupart des indices boursiers auraient affiché des évolutions haussières importantes, en variations annuelles, dues en grande partie à un ajustement mécanique lié aux chutes brutales enregistrées au premier trimestre de l'année 2020 avec l'apparition de la pandémie », selon les explications du HCP.

Alain Bouthy



L'économie nationale se serait redressée de 0,7% au premier trimestre

L'octroi des crédits "Damane Relance" prorogé

Le Comité de veille économique (CVE), réuni récemment en mode visio-conférence, a annoncé que l'octroi des crédits "Damane Relance", mis en place au profit des entreprises pour faire face à la crise du nouveau coronavirus (Covid-19), est prorogé au 30 juin 2021.

"Afin d'accompagner la demande exprimée par les opérateurs économiques privés et publics et permettre également la finalisation des dossiers toujours en cours de formalisation, il a été décidé de proroger au 30 juin 2021, le bénéfice de la garantie de l'Etat (Damane Relance)", indique le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'adminis-

tration dans un communiqué sanctionnant les travaux de la 12^{ème} réunion dudit comité. Le CVE a noté avec satisfaction les résultats positifs obtenus grâce aux différents produits de garantie mis en place pour couvrir les besoins de financement des entreprises affectées par la crise de Covid-19, fait savoir la même source.

Et de préciser qu'au 31 mars dernier, ces produits de garantie ont couvert 93.419 crédits bancaires pour un montant global de 61,5 milliards de dirhams (MMDH) en faveur des entreprises, ce qui est en ligne avec les objectifs fixés au niveau du plan de relance initié par SM le Roi Mohammed VI.

La dette du trésor prévue à 908 MMDH

La dette totale du Trésor devrait atteindre 908 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année 2021, estime Attijari Global Research (AGR). La composante intérieure s'élèverait à près de 664 MMDH contre 244 MMDH pour celle extérieure, précise AGR qui vient de publier son récent "Budget Focus".

Dans ces conditions, la part de la dette extérieure avoisine les 25% de la dette globale du Trésor à fin février dernier et devrait atteindre 27% à fin 2021, selon la même source qui rappelle que celle-ci s'est limitée en moyenne à 21,4% durant la période 2017-2019. "Le poids de la dette extérieure dans l'endettement global du Trésor devrait dépasser pour la 1^{ère} fois son Benchmark de référence, soit les 25%", fait remarquer AGR.

Afin de financer son déficit croissant, l'Etat a été

amené à contracter de nouveaux emprunts venant alimenter le stock de dette du Trésor, souligne AGR, notant que celui-ci avoisinait les 65% à fin 2019.

"En raison de la contraction du PIB dans un contexte de crise sanitaire, l'impact sur le niveau d'endettement du Trésor est significatif. Celui-ci évoluerait vers de nouvelles références, au-delà des ratios conventionnels de 60% du PIB", relèvent les analystes de la filiale d'Attijariwafa Bank.

Ainsi, d'après eux, le taux d'endettement du Trésor devrait atteindre le seuil des 80% en 2021 après s'être établi à 77,7% en 2020. A fin février 2021, celui-ci ressortirait à 74,4%. Rapporté au PIB, l'endettement intérieur devrait passer de 58,6% en 2020 à 56,1% à fin février 2021. Pour sa part, le taux d'endettement extérieur atteindrait 18,3% à fin février 2021 contre 19,0% en 2020.

4,5 MMDH programmés en soutien aux investissements privés dans le secteur agricole

Une enveloppe de 4,5 milliards de dirhams (MMDH) a été programmée en soutien aux investissements privés dans le secteur agricole au titre de 2021, en hausse de 7% par rapport à l'année écoulée, selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts.

"Le programme d'emploi au titre de 2021 s'élève à 4,5 MMDH, en augmentation de 7% par rapport au programme de 2020 (4,2 MMDH), traduisant ainsi la poursuite de l'effort de l'Etat pour le soutien des investissements privés

dans le secteur agricole", indique le ministère dans un communiqué sur la réunion du Comité technique du Fonds de développement agricole (FDA), tenue le 25 mars dernier.

Cette réunion a porté sur les réalisations financières et physiques du FDA au titre de l'exercice 2020 et le programme d'emploi au titre de l'exercice 2021, fait savoir la même source.

Le comité a ainsi examiné les investissements agricoles effectués au titre de l'exercice 2020 et ayant bénéficié des incitations financières de l'Etat. Il a également validé le programme d'emploi du fonds au titre de l'exercice 2021, rapporte la MAP.

La nouvelle stratégie «Génération Green 2020-2030» lancée par Sa Majesté le Roi en février 2020, a prévu la mise en place de nouvelles incitations pour l'accompagnement de sa mise en œuvre, impliquant une refonte du système incitatif du FDA, rappelle le communiqué.

Le comité a pris acte avec satisfaction des orientations de cette refonte, centrée sur l'agriculteur et visant notamment une simplification des procédures et une digitalisation ambitieuse des services.

Par ailleurs, le ministère indique que le bilan des réalisations montre une progression continue

des investissements agricoles réalisés et ayant bénéficié des différentes offres incitatives du fonds, passant de 8,6 MMDH en 2019 à 9,7 MMDH en 2020.

Cette dynamique se poursuivra au cours de 2021 dont le niveau d'investissement prévisionnel devrait dépasser 10 MMDH, marquant l'effet de levier généré par le FDA.

L'inclusivité du système incitatif et l'appui privilégié aux petits agriculteurs par des conditions incitatives plus avantageuses se sont traduits par la prépondérance, depuis 2014, de la part des investissements réalisés au niveau des petites exploitations agricoles (moins de 10 ha) qui ont capté 58% des incitations distribuées en 2019 et 2020.

Le comité a enregistré avec satisfaction les réalisations accomplies à travers le soutien financier du FDA dans le cadre du contrat-programme de développement des industries agro-alimentaires mené conjointement par les départements de l'agriculture et de l'industrie.

Ainsi, les engagements du FDA s'élèvent à 602 millions de dirhams (MDH) au titre de sa contribution à la création ou à la mise à niveau de 178 unités de valorisation de produits agricoles frais d'origine végétale ou animale



(20% en moyenne de l'investissement).

Le bilan à date de ce contrat-programme concerne 267 projets (81% de l'objectif) pour un investissement global de 7,5 MMDH (63% de l'objectif) bénéficiant d'un soutien public (FDA ou FDII) de 1,27 MMDH (57% de l'objectif).

Ces projets permettront la création d'environ 19.850 ETP (52% de l'objectif) et de générer un chiffre d'affaires additionnel de 22,2 MMDH (53% de l'objectif) dont 28% à l'export.

Les incitations distribuées à travers le FDA ont également permis l'équipement à ce jour de près de 647.000 ha en irrigation localisée contribuant ainsi à améliorer la

résilience de l'agriculture nationale face aux changements climatiques.

Il s'agit aussi du renforcement du niveau de la mécanisation des exploitations agricoles à travers l'acquisition de 2.600 tracteurs en moyenne par an sur la période 2010-2020 et de l'amélioration du cheptel national par le soutien à la production de reproducteurs ovins de races sélectionnées, dont le nombre est passé de 54.000 têtes en 2010 à 234.000 têtes en 2020.

Présidé par le département de l'agriculture, ce comité est constitué des représentants du ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'administration, du ministère de l'Intérieur et du Crédit Agricole du Maroc.



La nouvelle stratégie «Génération Green 2020-2030» prévoit la mise en place de nouvelles incitations

Repli de 5,5% de la demande intérieure au quatrième trimestre 2020

La demande intérieure s'est contractée de 5,5% au quatrième trimestre de 2020 (T4-2020), contre une hausse de 1,4% une année auparavant, indique le Haut-commissariat au plan (HCP).

La demande intérieure a contribué ainsi pour moins 6,1 points à la croissance économique, contre une contribution positive de 1,6 point au titre de la même période de 2019, précise le HCP dans une note d'information relative aux comptes nationaux du quatrième trimestre de l'année écoulée.

Les dépenses de consommation finale des ménages ont affiché une baisse de 4,3% au T4-2020, contribuant pour moins 2,4 points à la croissance économique, au lieu d'une contribution positive de 0,4 point au cours de

la même période une année auparavant, relève la même source.

La consommation finale des administrations publiques a, pour sa part, connu une baisse de 0,7%, avec une contribution négative à la croissance de 0,1 point au lieu d'une contribution positive de 1,2 point au T4-2019, rapporte la MAP.

De son côté, la formation brute de capital fixe a affiché une diminution de 9,4% au cours des trois derniers mois de 2020, avec une contribution à la croissance économique de moins 2,6 points, contre moins 0,3 point une année auparavant.

La note montre également que les échanges extérieurs de biens et services ont dégagé une contribution positive à la crois-

sance, se situant à 0,1 point, après 0,8 point en 2019.

Ainsi, les exportations ont affiché une baisse de 8,1% durant le quatrième trimestre 2020, avec une contribution négative à la croissance de 3,1 points au lieu d'une contribution positive de 1,6 point, précise la même source.

De leur côté, les importations de biens et services se sont repliées de 6,6% au lieu d'une hausse de 1,7%, avec une contribution positive de 3,2 points au lieu d'une contribution négative de 0,9 point une année auparavant.

Par ailleurs, le HCP fait remarquer qu'avec la baisse de 5% du produit intérieur brut (PIB) aux prix courants et la hausse de 32,1% des revenus nets reçus du reste du monde, le

revenu national brut disponible a régressé de 3,3% au quatrième trimestre 2020 au lieu d'une hausse de 2,8% l'année précédente.

Compte tenu de la baisse de 3,2% de la consommation finale nationale en valeur au lieu d'une hausse de 3,5% enregistrée une année auparavant, l'épargne nationale s'est située à 29,5% du PIB au lieu de 29,1%, ajoute la même source.

L'investissement brut (formation brute de capital fixe et variation des stocks) a représenté 29,6% du PIB au lieu de 33,2% durant le même trimestre de l'année précédente, relève le HCP, notant que le besoin de financement de l'économie nationale s'est ainsi allégé par rapport au quatrième trimestre 2019 passant de 4,1% du PIB à 0,1% au T4-2020.

André Azoulay : *Hajja Hamdaouia* était l'icône de tout un peuple

Hommage
posthume
à la
regrettée
diva du
chaâbi



Elle était là à Mogador, en 2018, à l'occasion du Festival des andalousies atlantiques d'Essaouira, tellement spontanée, généreuse, et combien amoureuse de la vie et ouverte sur toutes les sensibilités.

Hajja Hamdaouia n'est plus. Elle s'est éteinte à l'âge de 91 ans après une belle et longue carrière qui symbolise pour chaque Marocaine et chaque Marocain les beaux souvenirs et les nobles valeurs nourrissant une mémoire affective qui ne peut laisser personne indifférent à cette disparition / perte.

André Azoulay, conseiller de Sa Majesté le Roi et président fondateur de l'Association Essaouira Mogador, très touché par sa mort, reprend avec

beaucoup d'émotion et de nostalgie la mémoire de la défunte. "J'ai dû entendre le premier concert de Hajja Hamdaouia il y a bien longtemps. Elle est depuis toujours restée dans mon imaginaire... où que je sois. Elle était recherchée et adulée par les grands, aimée par nous tous et était l'icône du peuple. Elle avait réussi cette synthèse dans le temps, l'espace et à travers les générations. Comme tous ses aficionados, je suis triste qu'elle nous ait quittés. Je pense à elle avec joie, plaisir, gourmandise, fierté parce qu'elle incarnait ce Maroc à la fois du talent et, pour elle je peux le dire, d'audace aussi, car elle n'a jamais été frileuse, à la fois dans le texte et sur la scène", a-t-il témoigné.

Sur la scène de la 15e édition du Festival des andalousies atlantiques d'Essaouira organisé par l'Association Essaouira Mogador, Hajja Hamdaouia et Raymonde El Bidaouia ont toutes les deux résumé la réalité d'une histoire partagée, un destin commun, et de milliers d'années de coexistence entre musulmans et juifs dans l'exceptionnalité marocaine.

« Ce concert qu'elles nous ont donné à Essaouira en octobre 2018 était au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer vivre en une seule soirée... Deux personnalités de la scène, exceptionnelles, chacune à sa façon, mais en même temps, tellement proches et fortes dans le partage », reprend André Azoulay avec beaucoup d'émotion le

souvenir de ce duo historique.

Loin de la scène, et en toute spontanéité, Hajja Hamdaouia s'était confiée à Dar Souiri lors du colloque «L'importance du lieu et du lien» organisé dans le cadre dudit festival. Elle et Raymonde El Bidaouia ont témoigné de cette symbiose culturelle, musicale et humaine qui a toujours marqué les parcours intimement liés des deux icônes de la chanson populaire marocaine.

"Elle nous donnait l'image de ce Maroc à la fois enraciné dans la tradition, mais d'une exceptionnelle modernité dans la créativité, dans le charisme", poursuit André Azoulay au sujet de la regrettée diva du chaâbi.

Abdelalî Khallad

Le Festival ciné-ville de Fès se tiendra en octobre prochain



La 25ème édition du Festival Ciné-ville de Fès se tiendra du 13 au 16 octobre prochain, sous le signe "La ville marocaine aux yeux des cinéastes".

Cette manifestation, initiée par l'Association Médi film création-Maroc, en partenariat avec la commune de Fès et le Centre cinématographique marocain, devait avoir lieu en juin dernier, avant d'être reportée en raison du contexte sanitaire de la Covid19. Ouvert aux courts métrages (ne dépassant pas 20 minutes) et aux longs métrages (90 minutes), ce rendez-vous tend à promouvoir la ville de Fès en tant qu'espace de tournage et à inciter les professionnels du 7ème art étrangers à y réaliser leurs œuvres.

D'après ses initiateurs, le festival vise aussi à encourager l'investissement cinématographique, à travers la construction de com-

plexes culturels, de studios et d'espaces artistiques et culturels destinés à la diffusion de la culture cinématographique.

Le dernier délai pour les inscriptions a été fixé par le comité d'organisation au 30 août prochain.

Les œuvres participantes concourront pour les deux prix du festival, en l'occurrence le "Prix de Fès du meilleur film" et "le Prix de Fès du meilleur décor".

La 24ème édition, organisée en juin 2019, avait mis à l'honneur le cinéma centrafricain, à travers la programmation et la projection d'œuvres cinématographiques de ce pays, et rendu hommage à l'artiste Abdel Kébir Regagna pour sa riche contribution à la scène artistique et culturelle nationale.

Le film "A mile in my shoes" de Said Khalaf avait remporté le Grand prix de cette édition.

Clôture à Marrakech d'une conférence sur les débuts de la dynastie alaouite au Maroc



Une conférence placée sous le thème "Les débuts de la dynastie alaouite au Maroc : histoire, patrimoine et développement" a clôturé ses travaux, dimanche à Marrakech, avec la participation d'un parterre de professeurs universitaires, de chercheurs et d'académiciens.

Deux jours durant, cette rencontre scientifique a abordé les premiers signes de l'établissement de la dynastie alaouite et ses prolongements civilisationnels, ainsi que la contribution de ses Sultans Chérifiens au façonnement des contours de l'identité marocaine, et ce grâce à l'addition de leurs qualités religieuses et spirituelles et de leur sérénité politique, sociale et économique.

La cérémonie de clôture a été marquée notamment par la signature d'une convention de partenariat entre le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (Département de la culture) et la Fondation Moulay Ali Cherif Al-Mourrakouchi, visant à faire connaître l'histoire

et la civilisation du Royaume sous le règne de la dynastie alaouite.

Paraphée par le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othmane El Ferdaous, et le président de la Fondation Moulay Ali Cherif Al-Mourrakouchi, Moulay Slama Alaoui, en présence du wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, la convention vise à promouvoir les composantes de la culture marocaine et à faciliter l'accès des citoyens à cette culture à travers le renforcement des mécanismes du rayonnement et la diversification de l'offre culturelle.

Tenu sous le thème "La charge du pouvoir et la sagesse de la gouvernance", ce conclave a été organisé par la Fondation Moulay Ali Cherif Al-Mourrakouchi en partenariat avec la Direction régionale de la culture à Marrakech et la Faculté des lettres relevant de l'université Cadi Ayyad (UCA). Cette conférence s'est déroulée en trois sessions scientifiques. La première a porté sur "le Maroc et le tournant du

11ème siècle de l'Hégire/17è siècle, les conjonctures et les variables", alors que les deuxième et troisième sessions ont été axées respectivement sur "L'édification de l'Etat et la compétence de la gouvernance" et "Le patrimoine culturel dans la ville de Marrakech".

Parallèlement aux travaux de cette conférence, il a été procédé à l'organisation par Khalid Najji, chercheur spécialiste en numismatique, d'une exposition des monnaies marocaines au début de l'ère de la dynastie alaouite.

Par ailleurs, une table ronde s'est tenue sur la stratégie médicale de prévention et le renforcement des capacités du système de santé au Maroc face à la pandémie de Covid-19, en puisant dans l'histoire du pays en matière de lutte contre les épidémies et pandémies, avec la participation de représentants de la Faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech.

Bouillon culture

Ouvrages

Le Centre culturel Ahmed Boumkhakh a abrité, récemment, la cérémonie de présentation de deux ouvrages du centre au sujet de l'histoire de la ville de Tanger.

Ces deux ouvrages intitulés respectivement "Tanger sous les occupations portugaise et anglaise entre 1471 et 1684" et "Tanger à l'époque alaouite, de la libération au protectorat entre 1684 et 1912", retracent l'histoire de la ville et comprennent des données et des documents rares, ainsi que d'anciennes archives.

Selon le centre, la publication de ces deux ouvrages vient mettre la lumière sur les différents aspects de l'histoire de la ville, ainsi que ses rôles et sa présence dans l'histoire nationale et internationale.

Le Centre culturel Ahmed Boumkhakh avait déjà publié un ouvrage intitulé "Tanger à l'époque médiévale: espace, société, culture, autorité", dans lequel un ensemble d'historiens marocains et étrangers ont reconstitué l'histoire de Tanger à l'époque médiévale dans différents domaines.

Atelier

L'Association Kasbah pour la promotion du patrimoine culturel de l'ancienne médina de Larache a organisé, récemment, un atelier au profit des habitants de l'ancienne médina afin de les sensibiliser à l'importance de préserver l'environnement des monuments historiques, en vue de programmer des projets de restauration et de réhabilitation.

Cette rencontre s'inscrit dans le sillage du projet de renforcement des capacités des jeunes pour influencer les politiques publiques locales relatives à la gestion des secteurs culturel et environnemental à Larache, financé par l'Union européenne dans le cadre du programme "Moucharaka Mouwatina".

Rencontre

L'Association Larache Archives pour la documentation du patrimoine historique et la recherche en histoire a organisé une rencontre avec l'acteur Abdesselam Jebari.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités de recherche dans l'histoire sociale de la ville de Larache et ses environs, ainsi que la documentation de la mémoire locale commune.

Abdesselam Jebari est connu pour ses oeuvres littéraires et de poésie, en plus de son intérêt pour le patrimoine populaire oral et le patrimoine soufi local des tribus "Habt".

Veillée de prières pour le rappeur DMX



Des centaines de fans se sont réunis lundi pour une veillée de prières au nord de New York devant l'hôpital où se trouve le rappeur DMX dans un état critique.

L'artiste né Earl Simmons a été hospitalisé vendredi soir à White Plains dans la banlieue de New York à la suite d'une crise cardiaque.

L'agent en relations publiques Angelo Ellerbee a précisé à l'AFP que DMX (50 ans) se trouvait toujours sous respirateur artificiel.

Sa fiancée et son ex-épouse étaient en larmes pendant la lecture d'une prière pour le rappeur, dont les fans scandaient "DMX" en levant le poing vers le ciel en l'honneur de leur star.

Une procession de motos a ensuite parcouru la rue devant l'établissement au son de hits de DMX parmi lesquels "Ruff Ryders' Anthem".

"On ne peut pas rêver meilleur artiste", s'est exclamé un ami de la famille, AB Butler, confiant à l'AFP avoir "le coeur brisé".

"Il a parcouru un long chemin dans sa vie, une vie dure, et il est très important de venir simplement voir où il est aujourd'hui", dit une fan, Beverly Bailey.

Le rappeur a connu son heure de gloire à la fin des années 1990 et début des années 2000, avec des tubes comme "X Gon' Give It To Ya" ou "Party Up".

Auteur de huit albums, le dernier en 2015, DMX fait partie des figures les plus sombres du hip-hop, exposant ses démons intérieurs dans des morceaux qui lui ont valu un succès aussi bien commercial qu'après de la critique.

Connu pour avoir eu des problèmes de drogue, il avait notamment fait une cure de désintoxication en 2019, selon le site spécialisé TMZ.

Il a eu, tout au long de sa carrière, souvent maille à partir avec la justice, avec des inculpations pour possession de stupéfiants, cruauté envers les animaux, conduite dangereuse, non-paiement de pension alimentaire, ou encore s'être fait passer pour un agent fédéral.

Horizons Nettoyer le gâchis des vaccins en Europe



La Covid-19 a causé de grandes souffrances à travers l'Europe, et la lenteur du déploiement du vaccin par l'Union européenne menace de prolonger l'agonie. Si les dirigeants de la région ne prennent pas rapidement des mesures décisives, la pandémie pourrait causer des dommages irréversibles à l'UE elle-même.

Bien que le monde moderne ait été construit avec du pétrole, le moment est enfin venu pour l'humanité de passer à des sources d'énergie plus récentes et plus propres. Mais, comme le montrent trois livres récents, le processus ne sera ni simple ni facile.

Lorsque le coronavirus a frappé la région en 2020, les États membres de l'UE n'ont pas été en mesure de s'entendre sur le déploiement du vaccin, leur principale ligne de défense contre lui. Les gouvernements nationaux ont confié l'achat des vaccins à la Commission européenne, mais n'ont pas réussi à harmoniser leurs stratégies de production et de distribution, ni à parvenir à un consensus sur les groupes à vacciner en premier. Plus récemment, 13 pays européens ont suspendu l'utilisation du vaccin Oxford-AstraZeneca après qu'un petit nombre de personnes qui l'avaient reçu ont développé une thrombose vasculaire atypique.

La conclusion ultérieure de l'Agence européenne des médicaments selon laquelle le vaccin Oxford-AstraZeneca est «sûr et efficace» n'a pas rassuré tout le monde. Alors que plusieurs pays de l'UE ont poursuivi ou repris leur déploiement du vaccin, le Danemark, la Norvège, la Finlande et la Suède ont maintenu leurs suspensions,

tandis que la France a limité son utilisation aux personnes de plus de 55 ans.

La première priorité de l'UE pour les semaines à venir doit être de remédier à la pénurie de vaccins. Là encore, les États membres ne sont pas parvenus à s'entendre et certains n'hésitent pas à faire des achats en dehors de l'UE pour s'approvisionner. La Hongrie distribue le vaccin russe Spoutnik V, la Slovaquie l'a acheté et la République tchèque envisage de le faire, tandis que la Hongrie a également acheté des centaines de milliers de doses du vaccin chinois Sinopharm. En outre, l'Autriche et le Danemark ont récemment annoncé un accord séparé avec Israël pour la production de vaccins Covid-19 de nouvelle génération. Ce pacte prévoit notamment la création d'un fonds commun pour la recherche et le développement et la collaboration dans des essais cliniques en dehors des programmes réguliers de l'UE.

Dans le même temps, l'Europe doit protéger les personnes à risque qui attendent d'être vaccinées ou qui ne répondront pas aux vaccins parce qu'elles ont une maladie particulière ou reçoivent certains traitements. Aux États-Unis, les anticorps monoclonaux ont été très efficaces pour répondre à ces besoins importants. La France, l'Allemagne et l'Italie n'ont pas attendu l'approbation de l'EMA avant d'offrir ces thérapies une fois que leurs agences nationales de réglementation les ont approuvées, ce qui suggère que le nationalisme des anticorps peut être aussi répandu que le nationalisme des vaccins.

Face à ces défis, la Commission européenne a créé un groupe de travail

pour gérer l'approvisionnement en vaccins dans les mois à venir. Dirigée par Thierry Breton, commissaire européen chargé du marché intérieur, la task force vise à mobiliser toutes les capacités de production européennes disponibles, avec l'objectif ambitieux de vacciner 70% des adultes européens d'ici la fin de l'été.

En parallèle, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a annoncé en février la création de l'incubateur de l'autorité de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (HERA), une agence chargée de lutter contre les nouvelles variantes de coronavirus. HERA est destiné à jouer un rôle similaire à celui de la US Biomedical Advanced Research and Development Authority (BARDA), qui a joué un rôle déterminant dans le développement rapide sans précédent des vaccins Oxford-AstraZeneca, Moderna et Johnson & Johnson. Et grâce à BARDA, les États-Unis ont rapidement sécurisé un approvisionnement massif en vaccins Covid-19 qui a permis au pays de lancer une campagne de vaccination beaucoup plus rapide que l'Europe.

Le succès des efforts du gouvernement américain Operation Warp Speed pour développer des vaccins Covid-19 est dû non seulement au budget du programme de plus de 12 milliards de dollars, mais aussi à son intégration et à la coordination des étapes tout au long de la chaîne de valeur des vaccins, de la recherche fondamentale à la production et la distribution à grande échelle. Cette stratégie impliquait une prise de risque importante, partagée entre les secteurs public et privé.

La gouvernance de l'opération Warp Speed, confiée à un haut responsable pharmaceutique expérimenté en vaccinologie et à un général de haut rang de l'armée américaine responsable de la logistique, a été un autre facteur décisif de la réussite du plan. Si l'ambition de l'UE est de reproduire une initiative comme celle-ci en Europe, il est clair que la mobilisation de ressources financières suffisantes sera un obstacle majeur - mais peut-être pas le plus important.

Au lieu de cela, le principal défi peut être de parvenir à un accord entre les États membres et la Commission européenne pour accorder à HERA une autonomie suffisante pour garantir l'agilité dont les opérations de l'agence auront besoin. Le Conseil européen de l'innovation, récemment inauguré par von der Leyen et le président français Emmanuel Macron, pourrait offrir un modèle intéressant à cet égard. En collaboration avec la Banque européenne d'investissement, l'EIC a permis de maintenir une position européenne sur CureVac, le prochain vaccin Covid-19 sur le marché.

Quelle que soit la forme que prendra la nouvelle agence, les dirigeants européens doivent d'urgence accélérer le déploiement du vaccin Covid-19 dans la région. En outre, ils devraient définir une nouvelle stratégie ambitieuse pour soutenir l'innovation pharmaceutique en Europe au profit des citoyens du monde entier.

Par Michel Goldman
Président de l'Institut pour l'innovation
interdisciplinaire en santé (I3h) et professeur
émérite d'immunologie à l'Université
Libre de Bruxelles

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE

**AVIS D'APPELS D'OFFRES A RABAIS OU A MAJORATION N° : 21 et 22/INV/2021
SEANCE PUBLIQUE**

Le 29/04/2021 à partir de 10heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres a rabais ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DH
21/INV/2021	TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT ABI EL KACEM EN CONSTRUCTION DE 04 SALLES D'ENSEIGNEMENT GENERAL DANS LA CT DE SKOURA, PROVINCE DE OUARZAZATE.	689 178,00 DH	18 000,00 DH
22/INV/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE DE 09 WC AU LYCEE QUALIFIANT ABI EL KACEM DANS LA CT DE SKOURA, PROVINCE DE OUARZAZATE.	233 178,00 DH	6 000,00 DH

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée, non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°3044/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2021/DPEFLCD.ES
SEANCE PUBLIQUE**

Le 04/05/2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les lots suivant : Travaux d'aménagement d'infrastructures anti-érosives (correction des ravins) sur 3000 m3, dans la forêt Sidi Sliman, Commune Rurale de Sidi Ghanem, Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau de Comptabilité** de la Direction Provinciale Des Eaux Et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Vingt mille dirhams (20.000,00 Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **Sept cent vingt mille dirhams (720.000,00 Dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé


Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Qualifications exigées	Catégorie
2	2.1	1 à 4

N°3045/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر لاطلس المتوسط
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°05/2021 du 30 Avril 2021 à 11h00
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 30 Avril 2021 à 11h00, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Nature des travaux
01	Travaux d'Amélioration Sylvopastorale dans le périmètre de Bourhi (p1c 91) , Forêts domaniale de Sidi Heine, sur une superficie de 100 ha, Commune territoriale de Sidi Lamine, Province de Khénifra.
02	Travaux d'Amélioration Sylvopastorale dans le périmètre de Oued Grou , Forêts domaniale de Boussoussen, sur une superficie de 100 ha, Commune territoriale de Sectr Air Rahou, Province de Khénifra
03	Travaux d'Amélioration Sylvopastorale dans le périmètre de L'ehoumlal 3 , Forêts domaniale d'Ain Abeloune, sur une superficie de 78 ha, Commune territoriale d'EL Hammam, Province de Khénifra
04	Travaux d'Amélioration Sylvopastorale dans le périmètre de Boukarkour , Forêts domaniale d'Ain Abeloune, sur une superficie de 105 ha, Commune territoriale d'EL Hammam, Province de Khénifra
05	Travaux d'Amélioration Sylvopastorale dans les périmètres de Maslama 1, 2 et 3 , Forêts domaniale d'Ain Abeloune, sur une superficie de 301ha, Commune territoriale d'EL Hammam, Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

N° de lot	Montant de la Caution Provisoire
01-02-03 et 04	20.000,00 chs vingt mille dirhams
05	40.000,00 chs Quarante mille dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	651.300,00 Six cent cinquante et un mille trois cent dix dirhams
02	662.400,00 Six cent soixante-deux mille quatre cent dix dirhams
03	514.267,20 Cinq cent quatorze mille deux cent soixante-sept dirhams, 20 crs
04	692.868,00 Six cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-huit dirhams
05	1.985.520,00 Un million neuf cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent vingt dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés, comptabilité et régie de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.


Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenantes dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteur	Classe	Qualification exigée
01	1	4	1-4
02	1	4	1-4
03	1	4	1-4
04	1	4	1-4
05	1	3	1-4

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°3046/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر لاطلس المتوسط
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas
المديرية الإقليمية للمياه والغابات ومحاربة التصحر بخنيفرة
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khenifra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°06/2021 du 30 Avril 2021 à 13h
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 30/04/2021 à 13h00, il sera procédé dans les Bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour les Travaux présentés dans le tableau suivant :

N° de lot	Nature des travaux
01	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 2.200 M3, au lieu-dit EL Hammam, Commune Territoriale d'EL Hammam, Province de khénifra.
02	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 2.379 M3, au lieu-dit Akkallal, Commune Territoriale de Moha (Ouhammou Zarras), Province de khénifra.
03	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 1.800 M3, au lieu-dit Twli 1, Commune Territoriale de Sidi Yahya ou Saad, Province de khénifra.
04	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 2.000 M3, au lieu-dit Twli 2, Commune Territoriale de Sidi Yahya ou Saad, Province de khénifra.
05	Travaux d'infrastructures anti-érosives sur 2.200 M3, au lieu-dit Twli 3, Commune Territoriale de Sidi Yahya ou Saad, Province de khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de programme, suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra, Quartier Administratif, Route de Meknès à Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quarante mille dirhams (40.000,00 dhs)** pour chaque lot.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° de lot	Montant de l'Estimation
01	871.200,00 dhs Huit cent soixante et onze mille deux cent dix dirhams.
02	942.084,00 dhs Neuf cent quarante-deux mille quatre-vingt-quatre dirhams.
03	712.800,00 dhs Sept Cent douze mille huit cent dix dirhams
04	792.000,00 dhs Sept cent quatre-vingt-douze mille dirhams
05	871.200,00 dhs Huit cent soixante et onze mille deux cent dix dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés, comptabilité et régie de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Khénifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenantes dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteur	Classe	Qualification exigée
01	2	4	2-1
02	2	4	2-1
03	2	4	2-1
04	2	4	2-1
05	2	4	2-1

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°3047/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTERIEUR
 REGION DE BENI
 MELLAL-KHENIFRA
 PROVINCE DE FQUIH
 BEN SALAH
 COMMUNE DE FKIH
 BEN SALAH
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N°04/2021
 Le 30/04/2021 à 11Hdu
 matin, il sera procédé, dans
 le Bureau de Monsieur le
 Président du Conseil Com-

munal de Fkih Ben Salah à
 l'ouverture des plis relatifs
 à l'appel d'offres ouvert sur
 offres de prix pour ACHAT
 DE PRODUITS ALIMEN-
 TAIRES.
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré au service
 des marchés de la Commu-
 ne de Fkih Ben Salah, il
 peut également être télé-
 chargé à partir du portail
 des marchés de l'Etat www.
 marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à 15.000,00 Dh

(Quinze mille Dirhams).
 L'estimation des couts des
 fournitures établie par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 992 140.80Dh TTC(Neuf
 cent quatre-vingt-douze
 mille cent quarante dirhams
 et quatre-vingt centimes-
 toutes taxes comprises)
 Le contenu, la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles 27,
 29et 31 du décret n° 2.12.349
 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par cour-
 rier recommandé avec ac-
 cusé de réception au bureau
 précité.
 - Soit déposer contre récé-
 pissé leurs plis dans le bu-
 reau de service des marchés
 de la Commune de Fkih
 Ben Salah.

- Soit les remettre au prési-
 dent de la commission
 d'appel d'offres au début
 de la séance et avant l'ou-
 verture des plis.
 - Soit les déposer par voie
 électronique et ceci Confor-
 mément aux dispositions
 de l'arrêté du ministre de
 l'économie et des finances

n° 20-14 du 8 kaada 1435
 (04/09/2014) relatif à la dé-
 matérielisation des procé-
 dures de passation des
 marchés publics.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 04 du règlement
 de consultation.
N° 3048/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
CAIDAT BNI QOLLA
COMMUNE BNI QOLLA

AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de BniQolla porte à la connaissance du public que le projet du plan D'aménagement Sectoriel de LAC BOUDAROIn°03/2020 AULO est déposé au siège de la commune pendant un délai d'un mois qui court du **08/04/2021** jusqu'au **07/05/2021** et à cette fin un dossier et un registre sont mis à la disposition du public pour toute observation et cedurant l'horaire de travail.

N°2728/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHICHAOUA
Commune de Mejjat
 -*-

AVIS DE REPORT

Le Président de la Commune de Mejjat informe le public intéressé que l'appel d'offres sur offres de prix N°03/2021 concernant **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP2022 ET DOUAR AIT HMAID**

prévus pour le 15/04/2021 est reporté au **29/04/2021** à 11 heure. Suite aux rectifications et changements suivant :

***Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP2022 ET DOUAR AIT HMAID SUR UNE LONGUEUR DE 4.77KM**

***Changement de la quantité du prix 1-2 du bordereau des prix (120j au lieu de 150j.)**

***Changement du cautionnement provisoire qui est désormais de : 55'000,00 dhs (Cinquante -Cinq dirhams**

*** Changement de l'estimation du maitre d'ouvrage qui est désormais de: 2 864 996,19 dhs (Deux Million Huit Cent Soixante Quatre Mille Neuf Cent Quatre Vingt -seize dirhams; 19 centimes).**

N°3049/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/2021

Le 07 Mai 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de Signalisation Verticale et des équipements de sécurité de la RP3024 du PK0+000 au PK10+500 -Province Médiouna- et de la RP3007 du PK14+200 au PK17+200 -Province Nouaceur- relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **8000.00 DHS(huitmille Dirhams)**.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **537.600,00 DHS TTC (Cinq cent trente septmille six cent Dirhams toutes taxes comprises)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhalef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
X	X2	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N°3051/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Settat
 Conseil Provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/BP/2021

Le **29/04/2021 à 12 heures**, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Études géotechniques et contrôle de qualité des travaux de construction d'un espace de la mémoire de la résistance et de la libération à Ben Ahmed -Province de Settat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1.000,00 dh (Mille Dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **20.280,00 dh TTC(Vingt Mille Deux Cent Quatre Vingt Dirhams TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats de classification et de qualification exigées sont :

Activités	Qualifications	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG.1	4
CQ : Contrôle Qualité	CQ.1	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

N°3050/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE
DE BENSLIMANE
CERCLE DE BOUZHNIKA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE
DE CHERRAT
Avis d'Appel d'Offre
ouvert N° 01/2021
Le : Mercredi 5 Mai 2021 à
11h il sera procédé dans la
salle de réunion du prési-
dent, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offre sur
offres des prix pour : « Les
travaux de construction des
bornes fontaines aux diffé-
rents douars de la com-
mune »
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré au bureau d
u service technique de la
Commune. Il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'état : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
10.000,00 Dhs (Dix mille
dirhams)
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conforme aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du
décret n° 2-12-349 du 8 Jou-
mada I 1434 (20 Mars 2013)
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service technique.
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis.
L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est de :
(366 360,00 dhs TTC)
Trois cent soixante six mille
trois cent soixante dirhams.
Les pièces justificatives à
produire sont celles pré-
vues à l'article 29 du décret
précité à savoir :


(Tout en appliquant l'article
40 du décret n° 2-12-349 du
8 Jomada I 1434 (20 Mars
2013)
1) Dossier administratif
comprenant :
- Déclaration sur l'honneur
suivant modèle indiqué
dans le dossier d'appel
d'offre.
- Pièce justifiant les pou-
voirs du représentant de
l'entreprise accrédité pour
signer les offres.
- Attestation de situation
fiscale, datant de moins
d'un an certifiant que le
soumissionnaire est en si-
tuation fiscale régulière.
- Attestation délivrée de-
puis moins d'un an par la
CNSS certifiant que le
concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme.
- Récépissé du cautionne-
ment provisoire ou attesta-
tion personnelle et solidaire
en tenant lieu.
- Certificat d'immatricula-
tion au registre de com-
merce.
2) Dossier technique com-
prenant :
- Etat détaillé des moyens
humains et matériels du
concurrent, le lieu, la date,
la nature et l'importance de
la prestation qu'il a exécutées
ou à l'exécution desquelles
il a participé.
- Attestations récentes des
travaux analogues à ceux
du présent marché déli-
vrées par les hommes de
l'art.
3) Offre financier
- L'acte d'engagement
conformément au modèle
ci-joint par lequel le concu-
rent s'engage à réaliser les
prestations objet du marché
conformément aux condi-
tions prévues au cahier des
charges et moyennant les
prix qu'il propose.
- Le bordereau des prix et
le détail estimatif.
4) Dossier additif
- Cahier des prescriptions
spéciales.

- Règlement de consulta-
tion.
NB : L'ouverture des plis
sera conformément à l'arti-
cle 40 du décret précité.
N° 3052/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE ,
DE LA PÊCHE
MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT
RURAL
ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE
DE RABAT – SALE –
KENITRA
ECOLE D'AGRICULTURE
DE TEMRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 2/2021 /EAT
(Séance publique)
Le 04 Mai 2021 à dix heures
(10 H), il sera procédé dans
la salle des réunions de
l'Ecole d'Agriculture de Té-
mara, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix pour
les prestations de surveil-
lance et de gardiennage de
l'Ecole d'Agriculture de Té-
mara sise à la Commune de
Mers Elkheir - Préfecture de
Skhirat - Témara (lot
unique).
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés de l'Ecole sise
à l'adresse précitée, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Quatre Mille Dirhams (4
000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : Deux cent
quarante-cinq mille huit
dirhams quinze centimes
toutes taxes comprises. (245
008,15 Dhs TTC)
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31 et 148 du décret n°2-
12-349 relatif aux marchés
publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit, déposer contre récé-
pissé, leurs plis auprès du
bureau d'ordre de l'Ecole

d'Agriculture de Témara ;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
- Soit soumissionner élec-
troniquement via le portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma,

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.
N° 3053/PA



 الجمهورية المغربية
 وزارة الزراعة والصيد
 والتنمية الريفية والصيد البحري
 المملكة المغربية
 وزارة الفلاحة والصيد البحري
 والتنمية القروية والمياه
 والسواحل

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivant :

N° AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRES EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	ECHANTILLONS/CLASSIFICATION/QUALIFICATION	DATE/HEURES OUVERTURE
09/2020/E.AREF.GON	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU DE REPROGRAPHIE, INFORMATIQUES ET AUDIO-VISUELLES POUR LE CENTRE REGIONAL DES EXAMENS DE L'AREF REGION GUELMIM/OUED NOUN	40 000,00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	1 381 608,95 UN MILLION TROIS CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE SIX CENT HUIT DIRHAMS ET 95 CTS	OUI	30/04/2021 A 10 H00
10/2021/E.AREF.GON	L'ABONNEMENT AU PROGRAMME IT ACADEMY ET AU DROIT D'ACCES AU TEST POUR CERTIFICATION MICROSOFT OFFICE SPECIALIST (MOS) ET MICROSOFT CERTIFIED EDUCATOR (MCE) AU PROFIT DE L'AREF DE LA REGION DE GUELMIM/OUED NOUN	5 000,00 CINQ MILLE DIRHAMS	184 800,00 CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT DIRHAMS ET 0 CTS	.	30/04/2021 A 11 H00
11/2021/L.AREF.GON	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 04 SALLES EN PRAFRIQUES ET UNE (1) SALLE EN DUR AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE AUPRES DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION GUELMIM OUED NOUN A GUELMIM EN LOT UNIQUE	40 000,00 QUARANTE MILLE DIRHAMS	1 099 590,00 DHS (UN MILLION QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DIX DIRHAMS ET 0 CTS)	SECTEUR A/ QUALIFICATION A2/ CLASSE 4	30/04/2021 A 14 H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés après du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les échantillons sont déposés au dépôt de l'AREF Guelmim/Oued Noun, lycée Ray Rachid ; Hay Al Qods Guelmim au plus tard à 16 H 30 du jour ouvrable précède la date fixée pour l'ouverture des plis de dit appel d'offres.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°3054/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL JADIDA
 CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
 DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis Rectificatif

des A.O.O N° 10-13-15 et 16/2021/BP

- Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par les appels d'offres N° 10-13-15 et 16/2021/BP, que les dossiers techniques sont rectifiés comme suit :

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	3	B1, B3 et B6
J	4	J4

Au lieu de :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	3	B1, B4 et B6
J	4	J4

Le Reste est sans Changement.

N°3056/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'EL JADIDA
 CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
 DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Avis Rectificatif

des A.O.O N° 11 et 14/2021/BP

- Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par les appels d'offres N° 11 et 14/2021/BP, que les dossiers techniques sont rectifiés comme suit :

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	3	B1, B3 et B6

Au lieu de :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
B	3	B1, B4 et B6

Le Reste est sans Changement.

N°3055/PA

ESPACE SAWAB (EX : FAHMITEK) SARL AU Au Capital Social de 100.000,00 DHS

Siège social : BD FOUARATE LOT SAWAB RUE 1 N°15 HM CASABLANCA Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/02/2021, l'associé unique de la Société dite ESPACE SAWAB SARL AU, au Capital de 100.000,00 DHS, sis à Casablanca à l'adresse ci-dessus décide ce qui suit :

- La Clôture de la liquidation.
- La Radiation de la R.C n° 132013.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 05/04/2021 sous le N° 773364.

N° 3057/PA

«ALPHA QUALITY ENGINEERING» CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 27/01/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : ALPHA QUALITY ENGINEERING.
- Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.

- Objet : la société a pour objet : Vente et installation du Matériel informatique.

Siège Social : le siège social est à Casablanca, N°01 ANCIENNE SOUKA SIDI AHMED EL GOUENTOUR YOUSOUFIA

- Capital Social : est fixé à un Million (1000 000,00) dirhams, divisé en 10 000 parts de 100,00 DHS chacune, 50 % des parts sociaux appartiennent à Monsieur RA-CHID CHAFIQ, et 50 % des parts sociaux appartiennent à Monsieur ABDESSAMAD JEBRANE.

- Durée : 99 ans

- Gérance : la société est gérée par Monsieur RA-CHID CHAFIQ et Monsieur ABDESSAMAD JEBRANE pour une durée illimitée.

- Année Sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 24/03/2021 au Tribunal de première instance EL YOUSOUFIA sous le numéro : 96/2021.

N° 3058/PA

AZ CONSULTING 48 BD HASSAN II BENSILIMANE

TEL : 06 61 38 51 70 SOPDEPAG SARL Avis de constitution d'une société à responsabilité limitée

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/03/2021 à BENSILIMANE, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : SODEPAG
- Forme juridique : Société à responsabilité limitée;
- Objet : Marchand en détail de produits pour l'alimentation des animaux;
- Capital : 100 000,00 divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs;
- Siège social : 182 HAY LALLA MERIEM II BENSILIMANE
- Gérance : Mme MEHTAR FATIMA est nommée en qualité de Gérante pour une durée illimitée.

- Durée de la société : fixée à 99 ans ;

- Année sociale : du 01 Janvier au 31 Décembre ;

- Le dépôt légal est effectué au TPI de Benslimane sous le N° 186/2021 du 26/03/2021 registre de commerce N° 6751à Benslimane.

N° 3059/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE

TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 11/02/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1- Dénomination : « AFOURAR AGAFAY » SARL
- 2- Siege social: DAOUAR AIT ALI MHAND AIT IMOUR MARRAKECH
- 3- Objet social : L'élevage du bétail en général qui est en accord avec l'objet social-l'achat et vente des produits agricoles-divers services relatifs à l'intérêt des agriculteurs et éleveurs

4- Durée : 99 ans

5- Capital Social : 4000,00dhs il est divisé en 200 parts sociales de chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, unique savoir :

Mr.MOHAMED ELKHL-DOUNI 200,00 PARTS

Mr.ESRITI ABDELHAK 200,00 PARTS

Soit au total 400,00 PARTS

6- Gérance : MOHAMED ELKHLDOUNI, gérant pour une durée illimitée.

7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech sous le n°M01_21_2224216120486/20 21/D.A.C.E, RC N°111257/2021 le 11/02/2021

N° 3060/PA

S M PLASTIC CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 15/02/2021 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination S M PLASTIC SARL AU
- Objet Social : -CELLULOIDE, GUTTA-PERCHA MATIERES PLASTIQUES OU AUTRES MATIERES ANALOGUES (EXPLOITANT UN ETABLISSEMENT POUR LA REPARATION OU L'emploi De), PAR PROCEDE MECANIQUE.

-NEGOCIANT

-IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT),

- Siège social : LOT LINA FB8 DE LA FAÇADE PRINCIPALE ETAGE 3 N°10 TIT MELLIL CASABLANCA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. SERBOUTI MOHAMED : 1000 parts

En totalité : (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

-GERANCE : M. SERBOUTI MOHAMED, gérant associé unique pour une durée illimitée. Il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 31/03/2021 sous le numéro 772655. RC N° 497155.

N° 3061/PA

ABOIBE TIT MELLIL CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 08/03/2021 il a été constituée une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination ABOIBE TIT MELLIL SARL
- Objet Social : -IMMEUBLE, PROMOTEUR IMMOBILIER
- TRAVAUX DIVES OU CONSTRUCTION (ENTREPRENEUR DE.)
- NEGOCIANT

- Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU 06 ETAGE 02 TIT MELLIL CASABLANCA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

-M. YATIB ABDELLAH, ... 250 PARTS.

-Mme. JOMARI ZAHRA 250 PARTS

-M. IDALI SOUFIANE ... 250 PARTS

-M. NORI MOHAMMED 250 PARTS

En totalité... (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. YATIB ABDELLAH, gérant associé pour une durée illimitée. Il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/04/2021 sous le numéro 772989. RC N° 497465.

N° 3062/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 03/2021/BG

Le 04 Mai 2021 à 12 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Achat de fournitures pour le matériel technique et informatique destiné au secrétariat général et aux postes de commandement relevant de la province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille cinq cent Dirham (5.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois cent soixante dix mille sept cent quarante dirhams TTC (370.740,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 03 Mai 2021 à 12 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3063/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 04/2021/BG

Le 05 Mai 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement de la maison d'hôte annexe de la résidence officielle - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

Sept mille Dirham (7.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent quarante mille cinq cent huit dirhams TTC (440.508,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs aux articles 2, 6, 26 et 28 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 35 et 36 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 04 Mai 2021 à 11 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

tifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Fourniture et pose du câblage informatique et électrique des bureaux d'état civil des collectivités territoriales relevant de la province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille Dirham (15.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent quarante deux dirhams et quatre vingt centimes TTC (999.742,80 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs aux articles 2, 6, 26 et 28 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 35 et 36 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 04 Mai 2021 à 11 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

Sept mille Dirham (7.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent quarante mille cinq cent huit dirhams TTC (440.508,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs à l'article 4 (muni du certificat de conformité) et l'article 14 du bordereau des prix exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 04 Mai 2021 à 12 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

Sept mille Dirham (7.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent quarante mille cinq cent huit dirhams TTC (440.508,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons relatifs à l'article 4 (muni du certificat de conformité) et l'article 14 du bordereau des prix exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 04 Mai 2021 à 12 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3065/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MADIOUNA COMMUNE DE TIT MELLIL division d'urbanisme ,affaires techniques et marchés publics SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS. BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS MODIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 03/2021

Le président de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres sur offres de prix **N° 03/2021** relatif à l' **ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES A USAGE HUMAIN EN FAVEUR DES HABITANTS INDIGENTS DE LA COMMUNE À L'OCCASION DU MOIS SACRÉ DE RAMADAN A TIT MELLIL**, paru au journal libération du 03-04/04/2021 sera modifié au niveaux de la **date d'ouverture des plis** comme suit :

L'ouverture des plis aura lieu Le 27 /04/2021 à 11H 00Minute du Matin

Le reste sans changement.

N°3066/PA

CONSTITUTION SOCIÉTÉ «T.C.MAARAD» SARL.AU

Aux termes d'un acte S.S.P à El Aioun en date du 02/03/2021, a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
 Dénomination: «T.C.MAARAD» S.A.R.L./A.U.
 Objet: Entrepreneur de Travaux Divers ou de Construction.
 Siège social: Bouknadel Hay Zitoune Chaïmae 1 Oujda.
 Durée: 99 ans.
 Capital social: Un Million Dirhams (1000000.00dhs)
 Associé: Mr MAARAD Rafik CIN n°FC50002, propriétaire de 10000 parts sociale.
 Gérance: Mr MAARAD Rafik CIN n°FC50002.
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Oujda le 30/03/2021, sous le n°1099 RC N° 36957.

N° 3067/PA

"NOUVELLE GENERATION TECHNIQUE SARL SIEGE SOCIAL: CASABLANCA, 20 RUE EMILE BRUNET RESIDENCE AL AMANE 3 HAY HAKAM

L'assemblée Générale Extraordinaire, du 27 février 2021, A décidée
 1) Le transfert des 450 parts sociales, appartenant à Mr BADEREDDINE BOUKARKOUR, par voie de succession à ses héritiers, suite à son décès le 12/12/2020.
 2) Nouvelle répartition du capital
 3) Confirmation de la nomination de Mme MALIKA BOUKARKOUR Gérante unique de la société.
 4) Modification des articles 6, 7 et 35 des statuts
 5) La mise à jour des statuts
 Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 26 Mars 2021 RC N° 293677 enregistré sous le N°771991.
 Pour Extraire et mention La gérance

N° 3068/PA

KHAYOULA TRANSPORTS 13 SARL

Constitution
 Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
 • Dénomination : STE KHAYOULA TRANSPORTS 13 suivant certificat négatif N° 2316604 du 14/03/2021
 • Forme juridique : S.A.R.L.
 • Capital CENT MILLE (100 000,00) de dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune. Le capital est réparti comme suit :
 ZINEB EL BAZI, 200 PARTS
 AZIZA EL BAZI, 200 PARTS
 GHITA EL BAZI, 200 PARTS
 KHAWLA EL BAZI, 200 PARTS
 FATIMA EZZAHRA 200 PARTS
 Objet La société a pour objet : TRANSPORTS ET LIVRAISON DE BETON
 Siège social est fixé A 26, AVENUE MERS SULTAN ,APT 3 ETAGE 1 ,CASABLANCA
 • Durée 99 ans
 • Gérance ZINEB EL BAZI
 Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°497093 et enregistré sous le numéro 772724 le 31 MARS 2021
 Pour extraire et mention La gérance

N° 3069/PA

STE COACHING CENTER SARL

Constitution
 Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : STE COACHING CENTER SARL suivant certificat négatif N° 2310640 du 08/03/2021
 • Forme juridique : S.A.R.L.
 • Capital : CINQUANTE MILLE (50 000,00) dirhams. Il est divisé en Cinquante(50) parts sociales de 100 dirhams. Le capital est réparti comme suit :
 • Mme RACHIDA AMHAOUACHE : 250 parts
 • Mme IHSANE AFIFIL : 250 parts
 Objet : La société a pour objet: CONSEIL DE GESTION FORMATION
 TOUTES OPERATIONS DE COACHING ET DE MEDIATION.
 Siège social est fixé A 26, AVENUE MERS SULTAN, APT 3 ETAGE 1, CASABLANCA .
 • Durée 99 ans
 • Gérance
 • Mme RACHIDA AMHAOUACHE
 • Mme IHSANE AFIFIL
 AGAL pour une durée indéterminée avec la signature conjointe
 Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°496599 et enregistré sous le numéro 772261 le 29 mars 2021
 Pour extraire et mention La gérance

N° 3070/PA

STE TEAM ASSISTANCE MAROC SARL

Constitution
 Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
 • Dénomination : STE TEAM ASSISTANCE MAROC SARL suivant certificat négatif N° 2289154 du 01/02/2021
 • Forme juridique : S.A.R.L.
 • Capital : DIX MILLE (10 000,00) dirhams. Il est divisé en CENT (100) parts sociales de 100 dirhams. Le capital est réparti comme suit :
 • Mr MUSTAPHA ARIK : 90 PARTS
 • Mme ASSIA EL AGAL : 10 PARTS
 Objet La société a pour objet: ASSISTANCE AUX ENTREPRISES EN MATIERE COMPTABLE JURIDIQUE FISCAL.
 Siège social est fixé A 26, AVENUE MERS SULTAN, APT 3 ETAGE 1 ,CASABLANCA .
 • Durée 99 ans
 • Gérance Mme ASSIA EL AGAL pour une durée indéterminée ; avec la signature séparée De l'un des associés
 Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°497357 et enregistré sous le numéro 772981 le 01 avril 2021
 Pour extraire et mention La gérance

N° 3071/PA

NINAS SARLAU

au capital social de 100.000,00 de dirhams
 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Res. LES ALPES 1er Etage N° 8 Maarif Casablanca
 I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 03/03/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :
 Objet: la société a pour objet directement - Promoteur immobilier. * Dénomination : « NINAS» -Siège : 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Res. LES

N° 3073/PA

ALPES 1er Etage N 8 Maarif Casablanca.

-Durée : 99 ans. - Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: Monsieur ELMOUJTAHID MHAMMED: 1000 PARTS, -Gérance: La société est Gérée Et Administrée par Monsieur ELMOUJTAHID MHAMMED pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 772078 en date du 26/03/2021, Inscription: la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 496321.
 Pour extrait et mention gérance

N° 3072/PA

SOL LABO CONCEPT « S.L.C» S.A.R.L AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 de dirhams

Siège social : 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Rés. LES ALPES 1er Etage N 8 Maarif - Casablanca -
 I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 Mars 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants : -Objet : la société a pour objet : réalisation des études - travaux de construction - achat et vente des matériaux de construction.
 Dénomination : « SOL LABO CONCEPT» Sigle : «S.L.C»,
 Siège : 13, Rue Ahmed EL MAJJATI Rés. LES ALPES 1er Etage N 8 Maarif - Casablanca. Durée : 99 ans. Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite : - Mme BOUTOUIL SAADIA :51.000,00 DH. - Mme EL MARBOUH KHADIJA: 49.000,00 DH, Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mme BOUTOUIL SAADIA et Mme EL MARBOUH KHADIJA en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée, Année sociale: 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 773071 en date du 02/04/2021. Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 497567.
 Pour extrait et mention gérance

N° 3074/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Wilaya de la région Béni mellal - khenifra Province de béni-Mellal Cercle Aghbala Caïdat tizi nisyly Commune Territoriale de Boutferda

Avis d'appel d'offre ouvert N° : 04 / 2021
 Le jeudi 29 avril 2021 à 11 : 30 h il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune territoriale de Boutferda au siège de C.T BOUTFERDA ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'affermage du souk hebdomadaire de douar Tingarf Commune Boutferda Caïdat Tizi Nisly cercle Aghbala province béni Mellal.
 N° : 03 / 2021
 Le jeudi 29 avril 2021 à 11 : 00 h il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune Territoriale de Boutferda au siège de C.T BOUTFERDA; à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'affermage du souk hebdomadaire de Boutferda centre Commune Boutferda Caïdat Tizi Nisly Cercle Aghbala Province Béni Mellal .
 Les dossiers peuvent être retirés du bureau technique de la commune Territoriale Boutferda, Ou téléchargé du portail électronique du marché public de l'état à partir de l'adresse électronique suivant : "www. marchespublics.gov.ma"
 • le cautionnement provisoire

N° 3075/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA

CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES *****
Avis rectificatif de l'A.O.O N°12/2021/BP
 Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°12/2021/BP relatif aux Travaux de dallage en béton prêt à l'emploi lisse à l'hélicoptère de trottoirs de la traversée R316 et d'une partie de la traversée R303 Commune Territoriale Ouled Frej- Province d'El Jadida que :
 - L'ouverture des plis est le Mercredi 21 Avril 2021 à 11 H:00 au lieu du Mercredi 21 Avril 2021 à 10 H:00
 - le dossier technique est rectifié comme suit :
 *Pour les concurrents installés au Maroc :
 Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

N° 3076/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA

CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES D.A.A.F./S.A.F.P AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021/BP
 Le Mardi 11 Mai 2021 à 10 :00
 Les dossiers peuvent être retirés du bureau technique de la commune Territoriale Boutferda, Ou téléchargé du portail électronique du marché public de l'état à partir de l'adresse électronique suivant : " www.marchespublics.gov.ma "
 • le cautionnement provisoire est fixé à : 5 000,00 dirhams (cinq mille dirhams).
 • L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est à : 14 000,00 DH. (quatorze milles dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° : 2-12-349 du jourmada 1 1434 (20 Mars 2013). Relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la C/T de Boutferda
 -soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 -soit les envoyés via le portail des marchés publics
 -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues à l'article N° 03 du cahier de prescription spéciale relatif au dit marché.
 Remarques : Dans le cas de non affermage du souk à la date précitée ci-dessus, il sera procédé à l'ouverture des nouveaux plis chaque jeudi de chaque semaine à la même heure et même lieu jusqu'à l'affermage du souk hebdomadaire.
 N° 3074/PA
 Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Wilaya de la région Béni mellal- khenifra Province de béni-Mellal Cercle Aghbala Caïdat tizi nisyly Commune Territoriale de Boutferda
 Avis d'appel d'offre ouvert N° : 04 / 2021
 Le jeudi 29 avril 2021 à 11 : 30 h il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune territoriale de Boutferda au siège de C.T BOUTFERDA ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'affermage du souk hebdomadaire de douar Tingarf Commune Boutferda Caïdat Tizi Nisly cercle Aghbala province béni Mellal.
 N° : 03 / 2021
 Le jeudi 29 avril 2021 à 11 : 00 h il sera procédé au bureau de monsieur le président de la commune Territoriale de Boutferda au siège de C.T BOUTFERDA; à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix pour l'affermage du souk hebdomadaire de Boutferda centre Commune Boutferda Caïdat Tizi Nisly Cercle Aghbala Province Béni Mellal .
 Les dossiers peuvent être retirés du bureau technique de la commune Territoriale Boutferda, Ou téléchargé du portail électronique du marché public de l'état à partir de l'adresse électronique suivant : "www. marchespublics.gov.ma"
 • le cautionnement provisoire

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA

CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES D.A.A.F./S.A.F.P AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021/BP
 Le Mardi 11 Mai 2021 à 10 :00
 Les dossiers peuvent être retirés du bureau technique de la commune Territoriale Boutferda, Ou téléchargé du portail électronique du marché public de l'état à partir de l'adresse électronique suivant : " www.marchespublics.gov.ma "
 • le cautionnement provisoire est fixé à : 5 000,00 dirhams (cinq mille dirhams).
 • L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est à : 14 000,00 DH. (quatorze mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° : 2-12-349 du jourmada 1 1434 (20 Mars 2013). Relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la C/T de Boutferda
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 -Soit les envoyés via le portail des marchés publics
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues à l'article N° 03 du cahier de prescription spéciale relatif au dit marché.
 Remarques : Dans le cas de non affermage du souk à la date précitée ci-dessus, il sera procédé à l'ouverture des nouveaux plis chaque jeudi de chaque semaine à la même heure et même lieu jusqu'à l'affermage du souk hebdomadaire.
 N° 3075/PA
 ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES D.A.A.F./S.A.F.P AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021/BP
 Le Mardi 11 Mai 2021 à 10 :00

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA

CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES D.A.A.F./S.A.F.P AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021/BP
 Le Mardi 11 Mai 2021 à 10 :00
 Les dossiers peuvent être retirés du bureau technique de la commune Territoriale Boutferda, Ou téléchargé du portail électronique du marché public de l'état à partir de l'adresse électronique suivant : " www.marchespublics.gov.ma "
 • le cautionnement provisoire est fixé à : 5 000,00 dirhams (cinq mille dirhams).
 • L'estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est à : 14 000,00 DH. (quatorze mille dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° : 2-12-349 du jourmada 1 1434 (20 Mars 2013). Relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique de la C/T de Boutferda
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
 -Soit les envoyés via le portail des marchés publics
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues à l'article N° 03 du cahier de prescription spéciale relatif au dit marché.
 Remarques : Dans le cas de non affermage du souk à la date précitée ci-dessus, il sera procédé à l'ouverture des nouveaux plis chaque jeudi de chaque semaine à la même heure et même lieu jusqu'à l'affermage du souk hebdomadaire.
 N° 3076/PA
 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : Travaux de construction d'un réservoir surélevé à la COMMUNE TERRITORIALE OULED AISSA Province d'EL JADIDA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financière/ service des affaires financières et du patrimoine, Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
 -Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dirhams (Dix Mille Dirhams).
 -L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 255 912,00 dhs (deux cent cinquante cinq mille neuf cent douze dirhams) TTC.
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposés contre récépissé au bureau d'ordre sis au siège du Conseil provincial d'El Jadida.
 - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis et ce, conformément à l'article n° 31 du décret précité.
 Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 6 du règlement de consultation

N° 3077/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PROVINCE D'EL JADIDA CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA DIRECTION GENERALE DES SERVICES *****

Avis rectificatif de l'A.O.O N°12/2021/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°12/2021/BP relatif aux Travaux de dallage en béton prêt à l'emploi lisse à l'hélicoptère de trottoirs de la traversée R316 et d'une partie de la traversée R303 Commune Territoriale Ouled Frej- Province d'El Jadida que :

- L'ouverture des plis est le Mercredi 21 Avril 2021 à 11 H:00 au lieu du Mercredi 21 Avril 2021 à 10 H:00

- le dossier technique est rectifié comme suit :

***Pour les concurrents installés au Maroc :**
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
O	1	O1

Au lieu de

Secteur	Classe demandée	Qualifications demandées
O	3	O1

Le reste est sans changement.

N°3077/PA

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

HIRONDELLE	ARBRE CONIFÈRE	VOITURE À CHEVAL	MINCE PRONOM	EXERCISE	SYMBOLE DU BISMUTH	ÂGE IMPORTANT	ÉPARGNE AVEC AVARICE
IMPAIR			MARQUE				
	FIN DE VERBE	A LA MODE CHOYÉ		NERVI INDEMNISER			
CUBE					CENTRE D'ACTION	TÊTE DE TITAN	
BENÊT							FORME D'ÊTRE LISIÈRE
HANDICAP AU JEU			SITUATION				
VOUS COUPE LE SOUFFLE	PAIX ROMAINE	COUTUME					
			VOYELLES	TOISON		NOTE LETTRES DE SETTAT	
ÉPROUVÉS	LETTRES DE PACO	FIN DE VERBE	TAXE DANSE CUBAINE				AMPHÉTAMINE
SODIUM	VIN CRACK		ALUMINIUM		LETTRES DE ZÉNON	LA FIN DES LOISIRS	RÉCUSE
		QUARTIER DE NAPLES	REVUE EN SOMME				
AFFECTÉ				CONSEIL D'ARTISTE			
ARRÎME					À L'ENVERS, CUBES		

Solution mots flechés d'hier

ET	TAN	CHE	TIGÉ						
R	TOAST								
MILIEU			UBU						
E	FS		DEAL						
YAK		IUR	NAIN						
R		CRAMER							
GAI		IE	ETC						
PRESUME			EA						
CAP		NE							
SORT		IN	IRE						
NENE		ARTERES							

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmarci

Révision
Abdelmoumein Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Journal Libération
Libération Maroc
o.j.d. MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											

HORizontalement.

- I. Un héros qui rayonne dans les rayons.
- II. Reconnue- Se plaint ou fait l'oiseau.
- III. Capitale sur un vêtement - Affluent du Danube.
- IV. Rivière d'Asie - Son bois est sombre et dur - Ne pas chercher ailleurs.
- V. Fut à table le soir - Pour arriver ou partir en voyage.
- VI. Alcaloïde - Une fleur coupée...
- VII. C'est mortel pour une dose - Junon chez les Romains.
- VIII. Article - A fait du tort - Réunion d'association.
- IX. Vitale.

VERTICALEMENT.

- 1. En voilà un qui ne fera pas de triomphe à l'Arc.
- 2. Cautionnées.
- 3. Donne de l'eau.
- 4. Leva les pattes - Mis de niveau.
- 5. Himalayen non recensé - Le 3ème homme.
- 6. Saint - Mettent des miettes.
- 7. Cité du Gard - Héros de Brecht.
- 8. Avant la mise en boîte - Une dame qui battait le pavé.
- 9. Troue dans le bois.
- 10. Concerne un choix.
- 11. Encore du boulot avec les fils.

Grilles de sudoku

Facile

				7	2	4		
8		4			2		3	5
	3		4	6			1	
	8	3				4		
		6	8		7	9		
		7				8	2	
	9			5	4		8	
6	4		1			5		9
7	1		8					

Moyen

5				1		4		3
	3		6	4				
	4	1	2					
4	2						1	
	8						7	
	7					9	6	
				2	7	5		
			8	4		3		
2	3		5					9

Difficile

			9		1	8		
		1			4	9		
	1					3		
7			8	1				
1	6	9		4	8	3		
		3	2			1		
	4				5			
	6	3		8				
1	5		7					

Expert

8			5					2
					6	8		
1				7				
	8		3				9	
7	9		1		2		6	
	1			2		4		
		1					7	
	7	3						
5			6					4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	4	9	6	2	3	5	8	1
3	1	5	9	8	7	4	2	6
8	2	6	1	5	4	7	9	3
4	5	7	2	1	6	9	3	8
1	3	8	5	4	9	6	7	2
6	9	2	3	7	8	1	4	5
2	7	3	4	6	1	8	5	9
9	6	4	8	3	5	2	1	7
5	8	1	7	9	2	3	6	4

Moyen

5	4	8	9	3	1	2	6	7
2	7	3	5	6	4	8	9	1
6	9	1	8	7	2	5	4	3
3	8	6	4	5	9	1	7	2
4	5	2	7	1	8	6	3	9
7	1	9	3	2	6	4	5	8
8	3	4	2	9	5	7	1	6
1	2	7	6	4	3	9	8	5
9	6	5	1	8	7	3	2	4

Difficile

2	6	5	3	8	7	1	9	4
3	9	8	1	2	4	7	5	6
7	1	4	6	5	9	8	2	3
9	8	6	5	4	2	3	1	7
5	2	7	8	3	1	4	6	9
1	4	3	7	9	6	5	8	2
6	5	2	4	7	8	9	3	1
4	3	9	2	1	5	6	7	8
8	7	1	9	6	3	2	4	5

Expert

6	7	3	8	2	5	9	1	4
9	1	2	4	6	3	7	5	8
8	4	5	7	9	1	3	2	6
5	6	1	9	4	2	8	7	3
4	2	8	6	3	7	1	9	5
3	9	7	5	1	8	4	6	2
7	8	4	1	5	6	2	3	9
1	3	6	2	8	9	5	4	7
2	5	9	3	7	4	6	8	1

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	U	R	B	I	E	T	O	R	B	I
II	R	E	C	R	E	A	T	I	O	N
III	B	I	G	E		U		N	U	S
IV	A	M		S	I	R	O	C	C	O
V	N	P	I		N	E	U	E		L
VI	I	R	R	I	T	A	I	T		A
VII	S	I	R		A	U		T	E	T
VIII	E	M	I	R	C		S	E	M	I
IX	N	E	T		T	R	E		O	O
X	T	R	A	N	S	A	L	P	I	N

Sport

Bayern-PSG Revanche à haut risque à Munich

Face au Bayern Munich, son bourreau en finale de la Ligue des champions en août, le Paris SG dispute plus qu'une revanche: il joue à nouveau son rêve européen sur ce quart de finale, avant la manche aller, mercredi à Munich (21h00).

En écartant le FC Barcelone au tour précédent (4-1, 1-1), les coéquipiers de Marquinhos ont tiré un trait sur le cauchemar de la "remontada" subie en 2017 en Catalogne.

Mais comme l'héroïne du film "Kill Bill", il leur reste des noms sur la liste des mauvais souvenirs à conjurer, avant d'atteindre la plénitude qu'un premier sacre européen leur offrirait.

La dernière fois que le PSG a croisé le Bayern, l'été dernier à Lisbonne, le club allemand a brisé le rêve parisien de remporter la Coupe aux grandes oreilles (1-0), au terme d'une soirée que Neymar a terminée en larmes.

Mais les Parisiens ont gardé, de cette défaite-là, la conviction qu'ils n'étaient plus très loin de leur objectif,

après des années de déceptions.

Plus de sept mois après le crevé-cœur de l'Estadio da Luz, les ambitions restent intactes. Mais l'ambiance a bien changé. "(La finale perdue) est dans la tête, toujours, mais il ne faudra pas s'en servir, c'est un autre contexte, sur deux matches", a assuré l'attaquant Kylian Mbappé, sur TF1.

Depuis, le PSG semble surtout avoir perdu ce qui faisait sa force l'été dernier: un état d'esprit solide, de la constance, et un Neymar en grande forme.

Samedi, contre Lille (défaite 1-0) en Championnat, les hommes de Mauricio Pochettino ont livré une performance inquiétante, qui a fait perdre au club la première place de L1 et à l'entraîneur argentin son sourire.

"Il manque cette régularité parce que les choses changent d'un jour à l'autre. Ça évolue bien plus vite que par le passé, surtout dans cette situation dingue que nous vivons", a reconnu Pochettino.

Exclu en fin de partie, "Ney" in-



carne les hauts et les bas de la saison en montagnes russes de son équipe, entre passages à l'infirmerie, coups de génie et gestes d'humeur.

Savoir réagir: tel est le thème du déplacement à Munich pour la superstar brésilienne et ses coéquipiers, qui n'ont pas le choix non plus.

Avant le match retour le 13 avril, le PSG aborde une séquence cruciale, pour la fin de saison et même au-delà.

La reprise récente du feuilleton autour de l'avenir de Kylian Mbappé, en discussions pour prolonger, a rappelé qu'une nouvelle élimination en C1 pourrait faire pencher les négociations en défaveur du PSG.

Signe de l'importance du rendez-vous bavarois, le président Nasser Al-Khelaifi a rendu visite aux joueurs au centre d'entraînement lundi, un geste que le dirigeant réserve pour les grandes occasions.

Dans le même temps, l'Isar a coulé sous les ponts de Munich, mais le Bayern reste la même formation dominante. Invaincu depuis 19 rencontres en

Ligue des champions, le "Rekordmeister" part comme favori de cette double confrontation.

Mais l'entraîneur Hansi Flick devra faire sans le buteur Robert Lewandowski, touché à un genou avec la sélection polonaise. Serge Gnabry ou... Eric Maxim Choupo-Moting, l'ancien Parisien, sont attendus pour prendre sa place. "On ne va pas faire la fine bouche, c'est un grand joueur pour eux, entre guillemets c'est une bonne nouvelle pour nous, mais je n'aime pas trop me réjouir des blessures des autres", a réagi Mbappé, prudent.

Car le Bayern, c'est surtout un collectif, du gardien Manuel Neuer au milieu Joshua Kimmich. Un bloc qui se

trouve rarement lors des grands rendez-vous, comme il l'a prouvé samedi à Leipzig (1-0) lors d'un match décisif pour le titre.

Côté parisien, les absences de Marco Verratti, Alessandro Florenzi (Covid-19), Leandro Paredes (suspendu), Layvin Kurzawa (mollets) et Mauro Icardi (cuisse) privent "Poche" de cinq titulaires du succès au Camp Nou en février dernier (4-1) face au Barça.

"Contre le Bayern, aucune erreur n'est permise", a concédé le gardien Keylor Navas, dans un entretien à France-Football. "Mais je suis persuadé qu'avec toutes nos qualités nous avons les armes pour l'emporter".

Ligue des champions

Ci-dessous les matches des quarts de finale aller de la Ligue des champions programmés ce soir à partir de 20 heures :

Bayern Munich-Paris SG
FC Porto-Chelsea

Zidane prône le "zéro tolérance" face au racisme



"Il faut vraiment avoir zéro tolérance sur ça": après les allégations d'insultes racistes envers Mouctar Diakhaby et l'interruption de la rencontre de Liga dimanche entre Cadix et Valence, l'entraîneur du Real Madrid Zinedine Zidane a qualifié lundi ces incidents de "graves".

"Ce sont des choses qui sont

graves. Je n'étais pas sur le terrain, donc je ne sais pas exactement ce qu'il s'est passé. Mais je dis juste, et c'est mon sentiment à moi, qu'au sujet du racisme, il faut vraiment avoir zéro tolérance", a déclaré l'entraîneur français en conférence de presse avant le quart de finale aller de Ligue des champions du Real contre Liver-

pool, mardi soir.

"Parce qu'on n'en a pas envie. Et pas simplement sur un mot qui est dit. Il faut combattre ça à tous les niveaux. Ce qui fait notre beauté, c'est notre mixité, c'est la différence, c'est cela qui est beau dans ce que l'on vit", a appuyé "Zizou".

Lundi matin à l'entraînement, les joueurs et les membres du staff de Valence se sont rassemblés derrière le défenseur français Mouctar Diakhaby, main droite droit devant, paume écartée, pour exprimer leur opposition au racisme, a-t-on pu constater sur des images diffusées par le club.

"Que personne n'ait le moindre doute sur le fait que le Valence CF ira jusqu'au bout pour défendre Diakhaby, et luttera pour que ces faits lamentables ne se reproduisent plus jamais", a réagi mardi le président de Valence Anil Murthy, dans une vidéo relayée par le club, où on le voit aux côtés de Mouctar Diakhaby.

"On a lancé une procédure

d'enquête en interne. Avec les vidéos et les images du match, on doit éclaircir ce qu'il s'est passé à ce moment. LaLiga ne peut pas permettre qu'il y ait du racisme dans notre football", a déclaré lundi sur Movistar Javier Tebas, le patron de LaLiga, l'organe qui gère le football professionnel en Espagne. "Les versions sont contradictoires, mais vu le comportement du joueur de Valence, on voit qu'il s'est passé quelque chose. L'arbitre n'a rien entendu, évidemment, parce que si ça avait été le cas je n'ai aucun doute sur le fait qu'il aurait suspendu le match. Ce qu'a fait Valence (revenir sur la pelouse pour finir le match), c'est obéir à ce que disait l'arbitre", a-t-il ajouté.

Dimanche en début de soirée, les joueurs de Valence ont brièvement quitté la pelouse lors de leur match à Cadix, le club valencien affirmant que son défenseur français Mouctar Diakhaby a été la cible d'insultes racistes par un adversaire.

"Tout notre soutien à Dia-

khaby. NON AU RACISME. Le joueur, qui a reçu une insulte raciste, a demandé à ses coéquipiers qu'ils retournent sur la pelouse pour se battre. TOUS AVEC TOI, MOUCTAR", a écrit le Valence CF dans la foulée, sur Twitter.

Autour de la 31e minute de jeu, alors que le score était de 1-1, Diakhaby s'est arrêté de jouer pour s'en prendre à un joueur espagnol de Cadix, Juan Cala. Les deux hommes ont commencé à s'invectiver, puis Diakhaby a indiqué à l'arbitre qu'il avait été victime d'une insulte raciste, ce qui figure sur le rapport arbitral.

Diakhaby a ensuite quitté la pelouse, suivi par tous ses coéquipiers... qui sont ensuite revenus finir la partie sous la menace d'avoir le match perdu. Diakhaby, lui, a regardé la fin du match depuis les tribunes.

Le club de Cadix a annoncé lundi matin sur Twitter que son joueur Juan Cala va donner une conférence de presse mardi à la fin de la session d'entraînement.



L'EN de beach-soccer en stage de préparation au Sénégal

La sélection nationale de beach-soccer effectuera un stage de préparation au Sénégal, qui se poursuivra jusqu'au 11 courant.

Selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), l'équipe nationale disputera, au cours de ce stage, trois matches amicaux contre son homologue sénégalaise, les 8, 9 et 10 avril.

Ce stage s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale pour la Coupe d'Afrique de beach-soccer, prévue en mai prochain au Sénégal, poursuit le communiqué.

Les joueurs convoqués à ce stage subiront les tests relatifs à la Covid-19, conformément au protocole sanitaire mis en place

par les autorités sanitaires compétentes.

Ci-après la liste des joueurs retenus: Ismaïl El Ouariri (Bouznika Beach soccer), Zakaria Souari (Renaissance Nahda Settat), Yassir Abada (Racing Athletic Club), Miloud Nkhili (AS Salé), El Houssine Fanchi (Rachad Bernoussi), Houssam Karrayou (Bouznika BS), Nassim El Haddaoui (Grande Motte BS Montpellier), Amine Bidouri (Ittihad Azzemour), Kamal Yassine (Mharza Sahel El Jadida), Rabie Abou Talbi (Takaddoum Biougra Agadir), Zakariae Ahriga (Mouloudia Missouri), Youssef Ouamsa (Ittihad Yaakoub El Mansour), Saad Lakkiri (Football Club Bourgogne) et Mohamed Ghailani (Mouloudia Laayoune).

Trois matches en prologue de la 11^{ème} journée de la Botola D1

Duel à distance entre le WAC et le Raja, alors que la RSB sera attendue de pied ferme à Tanger

On ne sait pas si c'est une révolution qui va durer, mais un temps, l'accumulation des matches en retard était la marque de fabrique du championnat national. Désormais, les rencontres sont avancées. En raison de leur participation aux joutes continentales ce week-end, le Raja, le WAC et la Renaissance sportive de Berkane disputeront la 11^{ème} journée de la Botola Pro dès aujourd'hui. Au programme, une lutte à distance pour le titre entre les clubs rivaux casablancais, et une des dernières chances de la RSB pour se remettre d'aplomb et revoir ses objectifs à la hausse.

RCOZ vs WAC

En déplacement à Oued Zem, le leader aura les honneurs de Prime Time (19h30). Même si programmer une rencontre aussi importante un soir de Ligue des champions n'est pas l'idée du siècle pour redorer le blason d'un championnat en mal d'exposition. Mais les considérations de pro-

grammation, le Wydad n'en a cure. Les hommes de Benzarti n'ont qu'une seule idée en tête : poursuivre leur série d'invincibilité qui s'étend depuis 6 rencontres. D'autant qu'avec trois points d'avance sur leur dauphin, le Raja, la marge d'erreur n'est pas grande, en dépit du match en moins que compte le WAC.

Bref, arracher les trois points est non négociable et surtout dans les cordes d'un collectif qui marque au moins un but depuis neuf matches. Certes, ce ne sera pas de la tarte. En face, Fouad Sahabi, une vieille connaissance des Rouge et Blanc, étonnera son costume de coach du Rapide Club d'Oued Zem pour la première fois, en remplacement de Youssef Fertout. La tâche s'annonce ardue pour Sahabi. Car il s'agit non seulement de retrouver une stabilité défensive (3^{ème} pire défense), mais également l'éclat offensif (3^{ème} pire attaque). Et, surtout, goûter de nouveau à la victoire à domicile, ce

qui n'est plus arrivé au RCOZ depuis 5 matches.

RCA vs HUSA

Quelques heures plus tôt (17h15), le Raja (2^{ème} avec 19 points) aura l'occasion de mettre la pression sur le leader, à condition de retrouver une stabilité technique et collective sur le terrain, à défaut d'en avoir en dehors. Avec un entraîneur un pied dehors et un pied dedans, on avoue volontiers que la situation prête à confusion. Un coup, il part, un coup, il reste, Jamal Sellami et sa direction n'ont décidément pas encore fini de jouer avec les nerfs de leurs supporters. En tout cas, le technicien marocain sera sur le banc d'une équipe aux résultats en dents de scie, et qui a du mal à trouver un rythme de croisière, ou plutôt un rythme de prétendant au titre. La faute à une défense qui a pris l'eau depuis le départ de Banoun.

Le Raja a encaissé au moins un but lors de 67% des matches disputés, avec des entames loin d'être un modèle du

genre. Le tiers des buts encaissés par les Verts l'a été dans le premier quart d'heure. Autant dire que le manque de concentration et de motivation constitue une lacune persistante qui risque de coûter le titre au Raja, et peut-être même, une place sur le podium. L'adversaire du jour, le HUSA (5^{ème} avec 14 points), ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, et entend poursuivre sa série d'invincibilité lors des six derniers matches. Mais pour ça, va falloir trouver le chemin des filets à l'extérieur, ce que le HUSA a été incapable de faire lors de ses 4 derniers déplacements.

RSB vs IRT

Plus au Nord, Berkane (9^{ème}) accueillera l'Ittihad de Tanger (8^{ème}). Deux équipes bien calées dans le ventre mou du classement mais qui ambitionnent de s'en extirper. En fin, on l'espère. A contrario, cet après-midi (15h) sera aussi l'occasion rêvée pour l'une comme pour l'autre de mettre à distance la zone rouge du classement.

Chady Chaabi



Divers

Ligue des champions

L'identité des quart-de-finalistes de la Ligue des champions de la CAF 2020-2021 sera révélée à l'issue de la sixième et dernière journée de la phase de groupes, programmée les 9 et 10 avril.

Vendredi 9 avril

Groupe A

Al Ahly (Égypte) - Simba (Tanzanie)
AS Vita (RD Congo) - Al Merreikh (Soudan)

Groupe B

TP Mazembe (RD Congo) - Al Hilal (Soudan)

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - CR Belouizdad (Algérie)

Samedi 10 avril

Groupe C

Wydad Athletic Club - Petro Atletico (Angola)

Horoya (Guinée) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud)

Groupe D

Ésperance (Tunisie) - MC Alger (Algérie)
Zamalek (Égypte) - Teungueth (Sénégal)

Championnat de basketball

Voici les résultats des matches de la 4^{ème} journée de la division excellence du championnat national de basketball (saison 2020-2021).

Poule Nord

Ittihad de Tanger - Renaissance de Berkane 60 - 78

Association Michliflen Ifrane - Amal Riadi El Hajeb 65 - 88

Maghreb de Fès - Club Pomme Athletic Midelt 83 - 61

Chabab Al Hocima - Lixus Larache 58 - 83

Poule Sud

As FAR - Wydad de Casablanca 101 - 33

Amal Sportive Essaouira - Kawkab Marrakech 79 - 89

Olympic de Safi - Chabab El Ouatia 67 - 80

A noter que le match FUS Rabat - AS Salé devait avoir lieu hier.

Classement

Poule Nord

1. Maghreb Fès 8 pts
2. Lixus Larache 7 pts
3. Ittihad de Tanger 6 pts
4. Chabab Al Hocima 5 pts
5. Renaissance de Berkane 4 pts
6. Association Michliflen Ifrane 4 pts
7. Amal Riadi El Hajeb 3 pts
8. Club Pomme Athletic Midelt 2 pts

Poule Sud

1. AS FAR 7 pts
2. Kawkab de Marrakech 7 pts
3. FUS de Rabat 6 pts
4. Amal Sportive Essaouira 6 pts
5. AS Salé 5 pts
6. Wydad de Casablanca 5 pts
7. Chabab El Ouatia 5 pts
8. Olympique de Safi 4 pts

La 30^{ème} édition du Rallye Aïcha des gazelles reportée à l'automne prochain

La 30^{ème} édition du Rallye Aïcha des gazelles, initialement prévue en mai, a été reportée jusqu'à l'automne 2021 en raison du contexte sanitaire lié à la pandémie mondiale de Covid-19, apprend-on auprès des organisateurs.

"La 30^{ème} édition du Rallye Aïcha des gazelles du Maroc aura lieu du 17 septembre (vérifications administratives et techniques) à Nice, au 2 octobre 2021 (arrivée officielle) à Essaouira, indique l'équipe organisatrice sur son site.

Selon Dominique Serra, fondatrice du Rallye, toute l'équipe du Rallye s'est préparée pour organiser cette édition

de la meilleure des manières, "mais les circonstances planétaires ont joué encore contre nous".

Le Maroc vient de fermer ses frontières avec la France et l'Espagne pour se prémunir contre une troisième vague de l'épidémie de Coronavirus, a indiqué la fondatrice du Rallye, affirmant qu'il faut comprendre cette décision et l'accepter "si l'on aime autant ce pays que je l'aime".

De nouveau reporté, le Rallye Aïcha des gazelles aura lieu du 17 septembre au 2 octobre, date d'arrivée à Essaouira. "C'est notre nouvel objectif que nous devons toutes et tous nous donner, continuer de se préparer (...)

et au-delà de tout conserver son énergie!", a souligné Dominique Serra.

Le Rallye Aïcha des gazelles du Maroc est le seul Rallye-Raid hors-piste 100% féminin au monde. Unique en son genre depuis 1990, il rassemble chaque année dans le désert marocain, des femmes de 18 à 71 ans de différentes nationalités.

Pour sa 30^{ème} édition, une édition anniversaire, le Rallye, qui devait prendre son départ depuis la ville de Nice, doit réunir 419 participantes.

Le Rallye développe depuis sa naissance une autre vision de la compétition automobile : pas de vitesse, pas de GPS mais une navigation à l'an-

cienne, uniquement en hors-piste pour un retour aux sources de l'aventure.

Aux commandes d'un 4x4, d'un crossover, d'un crossover hybride, d'un quad, d'un SSV, d'un camion, d'une moto ou d'un véhicule électrique, les participantes doivent surpasser leurs limites et faire preuve de persévérance et de détermination pour parcourir plus de 1500 km, en dunes, avec seulement des cartes, des boussoles, des règles et crayons pour s'orienter et surtout trouver le chemin le plus court en un minimum de temps. Un défi qu'elles sont nombreuses à vouloir relever chaque année depuis une trentaine d'années.

Au Sénégal, les lutteurs repartent au combat après un an de disette

“Maman, prie pour nous”: sur un terrain de sable de la banlieue de Dakar, dix costauds entonnent en trotinant le chant en wolof qui marque le début de l’entraînement... Après un an d’interruption à cause du coronavirus, les lutteurs sénégalais se préparent à retourner au combat.

La lutte sénégalaise, dont les origines remontent aux cérémonies célébrant la fin des récoltes dans les ethnies sérères et diolans, est extrêmement populaire dans ce pays d’Afrique de l’Ouest.

La vie s’arrête pratiquement lors des grandes confrontations, annoncées des semaines à l’avance par des affiches et des spots publicitaires.

Et lorsqu’un combattant, le pagne ceint autour de la taille, renverse son adversaire, les cris des supporters rivés à leur poste de télévision s’élèvent des maisons, comme lors des matches de l’équipe nationale de football, seule peut-être à rivaliser avec les rois de l’arène dans le cœur des Sénégalais.

L’arrivée de Covid-19 il y a un an a stoppé net la pratique professionnelle: plus de combats ni d’entraînements collectifs. Mais tout cela est du passé: sous l’effet d’une grave crise politique, les principales restrictions ont été levées mi-mars et les compétitions sont en train de reprendre.



Ce dimanche, certains des colosses les plus adulés feront leur retour dans l’Arène nationale de Pikine, le temple de la discipline, à une dizaine de kilomètres du centre de Dakar. D’une capacité de 20.000 spectateurs, l’enceinte ne devrait en accueillir que la moitié.

Le plus attendu des cinq combats à l’affiche opposera deux stars: “Eumeu Sène” et “Lac 2”.

Il s’agit d’un choc comme “il n’y en a pas eu depuis des années” et qui “va redonner du courage aux Sénégalais”, assène le promoteur vedette, Gaston Mbengue.

A quelques jours de l’échéance, à Petit-Mbao, dans la grande banlieue de la capitale, Emeu Sène (Mamadou Ngom de son vrai nom) s’entraîne au bord de l’océan avec des lutteurs qui, comme lui, sont connus par leurs surnoms évocateurs: “John Cena”, “Tyson 2” ou “Building”.

Torse et mains nues, ils s’empoignent, se poussent et tentent de se faire tomber dans le sable, jusqu’à ce que l’appel à la prière interrompe subitement la séance.

A 42 ans et fort de ses 120 kg, Eumeu Sène rêve de retrouver le

prestigieux titre de “Roi des arènes” qu’il avait conquis en 2018 et perdu l’année suivante. Une victoire dimanche contre Lac 2 lui donnerait ses chances de récupérer son trône dans un an ou deux.

“Ce combat est d’une importance capitale pour moi. Ma carrière en dépend, je ne dois pas le perdre”, dit-il à l’AFP.

Pour vaincre son adversaire, la “préparation mystique” revêt une importance capitale, soulignent amateurs et spécialistes.

Pour éviter le “maraboutage” (mauvais sort), pratiquement plus

personne ne peut approcher Eumeu Sène dans les jours qui précèdent le combat.

“On est très prudent par rapport aux étrangers”, explique Khalifa Ababacar Niang, le patron de l’écurie Tayshinger qui compte Eumeu Sène dans ses rangs.

“On aurait beau s’entraîner, on peut te faire des choses qui te rendent paresseux, qui brisent ton envie ou te donnent le tournis”, ajoute M. Niang.

Dans le stade, avant de s’empoigner, les combattants, portés par les chants des griots, suivent un long et minutieux rituel, au cours duquel ils s’enduisent entièrement le corps de “liquide magique”. Ils ont noué d’indispensables grigris à leur taille, autour des poignets et des biceps ou des chevilles.

Le secteur de la lutte espère que la reprise des combats permettra de tourner définitivement la page de la “saison blanche” 2020, au cours de laquelle les 8.000 affiliés de l’Association nationale de lutte ont dû trouver d’autres sources de revenus.

Jeune espoir de 22 ans aux cheveux teints en blond, Ngarafe Ndiaye, que l’on surnomme le “Fils de Sadio” ou “le gosse”, s’est mis à vendre des téléphones depuis le début de la pandémie. Il espère qu’un jour, il vivra de la lutte. “Mais actuellement, il me faut un autre boulot pour m’en sortir”.

Pommes au four

Ingrédients :

Pour 4 personnes
4 pommes
40 g de beurre mou
4 c. à soupe de cassonade
Le caramel
2 cuillère(s) à soupe de sucre
25 g de beurre

Les étapes :

1. Préchauffez le four à 180 °C.
2. Lavez soigneusement les pommes puis coupez le chapeau de celles-ci avant de les épépiner.
3. Déposez les pommes dans un plat allant au four préalablement beurré.

4. Mélangez le beurre et la cassonade puis versez la préparation dans les pommes avant de replacer les chapeaux.

5. Enfournerez pour 45 minutes de cuisson en les arrosant régulièrement de jus de cuisson.

6. Entre-temps, réalisez le caramel. Dans une casserole, faites chauffer le sucre avec un peu d’eau. Laissez ensuite cuire jusqu’à ce que le caramel blondisse puis incorporez le beurre et laissez fondre.

7. Versez le caramel sur les pommes chaudes, hors du four. Dégustez les pommes au four avec une boule de glace !



Un coup de stress, et les souris en perdent le poil

Des souris stressées en perdent leur pelage, à cause d’une hormone qui perturbe leur pousse capillaire, indique une nouvelle étude qui pourrait peut-être offrir un espoir aux humains perdant leurs cheveux.

L’étude, publiée récemment dans Nature, est la première à montrer comment le stress peut entraîner des chutes capillaires, et propose une façon de les arrêter.

La pousse de cheveux suit trois phases : anagène, catagène et télogène, pour respectivement la croissance du poil, son arrêt et enfin sa chute (qui correspond au repos de la glande capillaire).

Les chercheurs, emmenés par le professeur Ya-Chieh Hsu, de l’Université de Harvard, se sont demandés si les hormones produites en situation de stress avaient un effet sur ces phases.

Chez l’humain, le stress induit une production de cortisone, dont l’équivalent chez la souris est la corticostérone, produite par la glande surrénale.

Pour jauger le rôle de la corticostérone, les chercheurs ont retiré la glande surrénale d’un groupe de souris, baptisées ADX, puis ont comparé leur pousse de poils à celle d’un groupe de contrôle.

Les souris ADX (donc sans glande surrénale) avaient une phase télogène (de repos) plus courte, et leurs poils poussaient plus vite et longtemps pendant la phase anagène.

Elles enchaînaient aussi beaucoup plus rapidement les trois phases de croissance, au rythme de 10 fois sur 16 mois, contre seulement trois fois pour les souris du groupe de contrôle.

L’étude a également examiné les effets d’une élé-

vation du taux de corticostérone sur des souris, obtenue via l’administration de cette hormone ou en soumettant le rongeur à des stress extérieurs. Dans les deux cas, les souris ont subi une phase de repos de leur pousse de poils plus longue que la phase normale.

Les chercheurs ont trouvé que la corticostérone gênait la production d’une protéine, Gas6, essentielle à la pousse des poils. Ils ont vérifié qu’ils pouvaient contrecarrer l’effet de la corticostérone en injectant la protéine Gas6 dans la peau des souris.

Mais cette découverte est bien loin de représenter une cure pour la perte de cheveux chez l’humain, a averti le professeur Hsu.

“Notre découverte est juste le premier pas important, et plus de travail sera nécessaire avant de trouver une application chez l’humain”, a-t-il dit à l’AFP. Même s’il “serait intéressant de voir si Gas6 peut stimuler la pousse de cheveux en général”, a-t-il ajouté. Il y a aussi des différences importantes entre souris et humains dans ce domaine, a expliqué Rui Yi, professeur de pathologie et dermatologie à l’Université de Northwestern, cité dans Nature.

“Même si la corticostérone est considérée être l’équivalent chez les rongeurs de la cortisone humaine, nous ne savons pas si la cortisone agit de la même façon (pour la pousse de cheveux, ndr) chez l’humain”, a-t-il écrit.

Les cycles de pousse de poils diffèrent aussi entre les deux espèces. La plupart des poils d’une souris se trouvent généralement dans un état de repos, alors que c’est le cas pour seulement 10% des cheveux d’un humain.